



Une diversité de solutions pour répondre à une diversité d'attentes...

Liste des fiches solutions publiées en novembre 2008.

n° fiche	Solution proposée	Production concernée	Technicité / compétences	Délai de mise en oeuvre	Coût	Impact sur le travail
1	Supprimer la traite du dimanche soir	BL			€	Plus de temps libre, diminue l'astreinte
2	Augmenter le pâturage des VL et fermer le silo	BL			€€	Diminue l'astreinte estivale, allège les pointes de travail
3	Simplifier l'alimentation des génisses sèches avec la ration sèche	BL			€€	Diminue l'astreinte, améliore les conditions de travail
4	Simplifier l'allaitement des veaux avec 1 repas par jour	BL			€	Diminue l'astreinte
5	Simplifier l'allaitement des veaux avec 6 repas par semaine	BL			€	Diminue l'astreinte
6	Simplifier l'alimentation avec concentré azoté et/ou co-produits au silo de maïs	BL			€	Diminue l'astreinte
7	Grouper les vêlages pour mieux organiser le travail	BV			€	Diminue l'astreinte, allège les pointes de travail estivales, plus de temps libre
8	Simplifier l'alimentation en passant à 3-4 distributions par semaine	BV			€	Diminue l'astreinte, améliore les conditions de travail
9	Simplifier la conduite du troupeau en optant pour un pâturage à chargement constant	BV			€	Réduit le volume de travail, allège les pointes de travail estivales
10	Au pâturage aussi, la contention des bovins est primordiale !	BL, BV			€€	Améliore les conditions de travail, allège les pointes de travail, sécurise la main-d'œuvre
11	Distributeur automatique de concentré automoteur	OV			€€ €	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
12	Le parc de contention ovin	OV			€€	Améliore les conditions de travail, réduit le volume de travail, sécurise la main-d'œuvre
13	Une pailleuse pour alléger la tâche liée au paillage	BL, BV, OV			€€ €	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
14	Faciliter la manipulation des animaux par l'utilisation d'un chien de troupeau	BL, BV, OV			€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte, sécurise la main-d'œuvre
15	La caméra de vidéo surveillance : pas un gadget, un véritable outil de travail !	BL, BV, OV			€€ €	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte

haute technicité peu rapide €€€€€ coût élevé
 peu de technicité rapide € coût faible



Une diversité de solutions pour répondre à une diversité d'attentes...

Liste des fiches solutions publiées en septembre 2009

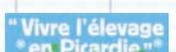
n° fiche	Solution proposée	Production concernée	Technicité / compétences	Délai de mise en oeuvre	Coût	Impact sur le travail
16	Techniques sans labour	BL, BV			€	Réduit le volume et allège les pointes de travail
17	Simplifier l'alimentation des agneaux avec une vis distributrice	OV			€€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
18	Allaiter les veaux avec un DAL	BL, BV			€€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
19	Plus de souplesse avec le robot de traite	BL			€€ €€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte, augmente le temps libre
20	Le libre service au silo	BL, BV			€	Diminue l'astreinte
21	Le raclage mécanique	BL			€€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
22	La contention des bovins en bâtiment	BL, BV			€€	Améliore les conditions de travail, sécurise la main-d'œuvre
23	Bien choisir son installation de traite	BL			€€ €	Diminue l'astreinte, améliore les conditions de travail
24	Travailler en entraide pour les cultures	BL, BV, OV			€	Réduit le volume de travail, allège les pointes de travail
25	Déléguer les travaux des cultures	BL, BV, OV			€	Réduit le volume de travail, allège les pointes de travail, plus de temps libre
26	Se libérer grâce au service de remplacement	BL, BV, OV			€€	Plus de temps libre, sécurise la main-d'œuvre
27	S'associer pour désiler avec une automotrice	BL, BV			€€	Diminue l'astreinte
28	S'associer : plus de temps libre et une autre façon de travailler	BL, BV, OV			€€	Plus de temps libre, sécurise la main-d'œuvre, diminue l'astreinte
29	S'informatiser pour mieux gérer ses informations	BL, BV, OV			€	Diminue l'astreinte, améliore les conditions de travail
30	Bien aménager son bureau et classer ses informations	BL, BV, OV			€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte

haute technicité peu rapide €€€€€ coût élevé
 peu de technicité rapide € coût faible

Cette publication a reçu l'appui financier du Conseil Régional de Picardie

N° ISBN : 978-2-84148-766-0
N° PUB-JE : 00 09 51 113

Fiches réalisées dans le cadre du programme Vivre l'Élevage en Picardie





Fiche 16



Techniques sans labour

Pour mieux gérer les pointes de travail chez les polyculteurs-éleveurs

Une main-d'œuvre de plus en plus rare sur les exploitations, une surcharge de travail à l'automne, rendent les techniques sans labour (TSL) particulièrement intéressantes. Elles englobent de nombreuses possibilités, qui vont d'itinéraires techniques avec travail profond sans retournement, au semis direct, en passant par du travail du sol superficiel. Simplifier la conduite des cultures ne s'improvise pas. Le raisonnement doit être mené au cas par cas selon les cultures, les rotations et le type de sol. Cette technique peut être mise en place de manière permanente ou ponctuelle, mais n'aura alors pas les mêmes avantages et impacts.

Etre très soigneux dans la mise en place de ces techniques

En TSL, les points clés à surveiller sont la gestion des pailles et des débris végétaux, la structure du sol, la gestion des adventices et les conditions de semis. Elles demandent globalement une technicité accrue pour une bonne maîtrise agronomique.

- Les fumiers pailleux ou la présence de résidus de récolte, qui ont tendance à encombrer le lit de semences, sont à gérer pour assurer une bonne levée de la culture. Il faut être vigilant dans la préparation du sol avant le semis, afin de bien incorporer les pailles à la terre pour faciliter le passage du semoir (s'il n'est pas adapté). Le compostage du fumier peut également être une très bonne solution.
- L'impact sur les adventices (graines moins enfouies donc pression des graminées plus intense) peut-être géré par des rotations adéquates, mais aussi par plus de déchaumages, qui permettent de faire lever et de détruire les adventices (faux semis), et des dates de semis variées. Il s'agit donc d'avoir recours aux autres leviers de gestion des adventices pour compenser l'absence de retournement du sol et ne pas augmenter l'utilisation d'herbicides, particulièrement le glyphosate.
- Il faut éviter les passages répétés d'un même outil à une même profondeur sur sol non ressuyé, sinon gare à la semelle de déchaumage ! De même, il peut être judicieux d'implanter des couverts végétaux en interculture afin de favoriser la restructuration biologique du sol.

Gain de temps à l'implantation et économies à la clé

Cette technique peut être mise en place de manière permanente ou ponctuelle, mais n'aura alors pas les mêmes avantages et impacts. Les gains agronomiques sont cependant moindres, même s'ils sont notables (cf. tableau ci-dessous).

	ATOUTS	LIMITES
SI MISE EN PLACE PONCTUELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Gains de temps lors des chantiers de semis, particulièrement en automne • Meilleure répartition du temps de travail dans l'année • Grande souplesse dans la gestion des adventices, résidus et implantation des cultures • Baisse du risque d'érosion pour les sols couverts, et meilleure portance si la réduction du travail du sol est importante et le labour très occasionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en cause de certaines pratiques culturales, ce qui peut demander un temps pour acquérir suffisamment d'expérience • Humidité du sol fortement modifiée, en particulier les sols demeurent plus humides en surface en périodes pluvieuses, donc des jours d'intervention à sélectionner avec plus d'exigence pour conserver de bonnes conditions de semis • Attention à l'usage systématique du glyphosate
VALABLE SEULEMENT SI MISE EN PLACE PERMANENTE	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la battance par concentration de matières organiques et résidus en surface • Baisse du risque d'érosion pour les sols couverts, et meilleure portance • Meilleure stabilité structurale et meilleure infiltration de l'eau à la condition d'éviter les tassements sévères • Lits de semences moins grossiers en sols argileux • Baisse des charges de mécanisation et de main-d'œuvre si remaniement du parc matériel et changements d'itinéraires techniques et d'organisation des tâches 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicité accrue pour la maîtrise des maladies, ravageurs (limaces) et adventices • « Caps psychologiques » à passer pour vraiment profiter des avantages économiques et en temps de travail • Risques de tassements sévères en particulier lors des récoltes d'automne (maïs fourrage, betteraves...), qu'il faut savoir prévenir, diagnostiquer et corriger

En résumé

- La simplification du travail du sol ne s'improvise pas : elle demande réflexion, observation du sol, respect des conditions de semis (ressuyage), adaptation du système de culture...
- Il est préférable de s'y mettre progressivement, avec le matériel présent sur l'exploitation dans un premier temps, avant d'envisager des investissements dans du matériel spécifique pour aller plus loin dans la simplification. Enfin, il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès de ceux qui pratiquent déjà et de vos conseillers culture.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR MON EXPLOITATION

Chez Dominique Dengreville, une technique testée et adoptée depuis plus de 10 ans...

Pourquoi avoir opté pour le non labour ?

«Je m'y suis mis pour des raisons de temps de travail et de contraintes liées à mes types de sols. J'ai une proportion de terres dures avec des cailloux qui abîmaient le matériel et usaient les pneus. Il fallait beaucoup de puissance pour les labourer. J'avais aussi des soucis d'érosion. Sur certaines parcelles, les pluies entraînaient des coulées de limons.»

Concrètement, comment ça s'est passé ?

«C'est une initiative que nous avons prise avec mon beau-frère. Le fait de démarrer à deux a aidé à se motiver, faire des visites, aller à une formation et à des démonstrations de matériels. Sur le coup, on a fait avec le matériel que l'on avait. Puis on a acheté un semoir à disques d'occasion. Mais avec ce semoir et la herse rotative, on travaille profond, et il manquait de la puissance. Donc, on a réduit la profondeur de travail. Au début, je pratiquais plutôt sur les semis d'automne. Maintenant, je décompacte les sols avant les cultures de printemps, et à l'automne. C'est un travail style déchaumage. Je passe un outil à dent, et après directement le semoir.»

Comment se passent les chantiers cultureux ?

«Nous avons acquis à 3 un semoir il y a 3 ans grâce auquel nous avons un gros débit de chantier. Néanmoins, nous nous sommes tous un peu agrandis et il y a 350 ha de céréales à semer à l'automne. C'est tout à fait faisable les bonnes années, mais les années exceptionnelles, ça coïncide. Toujours avec le même semoir, je me suis mis à faire les betteraves, le maïs et le lin. Sinon, je pratique le compostage du fumier. Ça permet d'avoir quelque chose de plus régulier à épandre et de mieux valoriser les effluents. En ne labourant plus, un fumier paillé doit être épandu très tôt, alors qu'aujourd'hui, en compostant, je l'épands jusqu'au mois d'avril pour des maïs.»

Quels bénéfices tirez-vous de cette technique ? Y'a-t-il des inconvénients ?

«La porte d'entrée est multiple. L'aspect agronomique prend pour moi de plus en plus d'importance. Certaines parcelles qui étaient très dures, se travaillent beaucoup plus facilement. En semis direct, vous avez des sols qui portent beaucoup mieux, donc même en conditions difficiles, ça passe beaucoup plus facilement. Je n'ai plus aucun souci de battance, et en 4 ans, mes soucis d'érosion ont disparu. Les sols se drainent mieux, il n'y a pas de mares qui se forment s'il pleut. Au niveau du salissement, en pratiquant des faux-semis, je n'ai aucun souci. De même, du côté des limaces, au bout d'un moment un équilibre se crée avec les prédateurs et ce problème disparaît.»

Question organisation du travail, c'est vraiment flagrant. A l'automne, avec les vèlages, la traite et l'alimentation, on ne pouvait partir en plaine qu'en fin de matinée, et il fallait être deux, plus les à-côtés (amener le grain à la parcelle...). Aujourd'hui, je peux partir en plaine seul. A d'autres moments de pointe, en particulier l'ensilage de maïs, mon salarié peut aller sur les chantiers d'entraide, et moi je peux aller semer.

L'aspect économique est plus difficile à mesurer : le tracteur, les pneus et le matériel s'usent moins, j'ai réduit la consommation de carburant de 30 à 40% pour les semis. D'un point de vue investissement, un équipement de semis qui permet d'aller sur du labour est quasiment au même prix. Enfin, sur le troupeau, le temps gagné permet plus de surveillance et de soin au moment des chantiers et donc on évite des problèmes et des frais vétérinaires.

Le gros point faible, c'est qu'on est très utilisateurs de glyphosate. S'il venait à être interdit, on serait très embêté, surtout pour les semis de printemps.»

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui veut se mettre aux TSL ?

«Pour moi, l'essentiel, c'est que la volonté de se mettre au non-labour vienne de l'agriculteur. Il faut y croire. Quand vous démarrez ce genre de technique, les gens observent, discutent entre eux, sont sceptiques. Finalement, ils viennent voir, et aujourd'hui, il y a deux agriculteurs près d'ici qui ont acheté un semoir d'occasion. Petit à petit, ça fait son chemin. Dans des exploitations en société, il faut que l'ensemble des associés soient convaincus. On obtient les mêmes résultats de rendements et de marges qu'avec labour. Il faut rester patient lorsqu'on voit les voisins commencer les chantiers de semis avec labour et savoir attendre quelques jours les bonnes conditions.»

Pour ceux qui veulent aller plus loin et arrêter totalement le labour, il faut savoir se séparer de sa charrue. Ce n'est pas facile. Pour un agriculteur, c'est un symbole ! Nous y sommes venus progressivement, et on n'est pas obligé d'aller jusque là. Les TSL sont des techniques réversibles, on n'est pas obligé de l'appliquer sur toute l'exploitation ni tous les ans.»

L'EXPLOITATION :

- > EARL Dengreville
St Riquier (80)
- > Dominique, son épouse à $\frac{3}{4}$ temps et un salarié à plein temps
- > 195 ha, 80 ha de blé, 15 ha d'orge, 20 ha de colza, 20 à 22 ha de maïs fourrage, 18 ha de blé textile, 10 ha de betteraves sucrières, 35 ha de prairies permanentes
- > 600 000 L de lait + 250 000 L en art. 24

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Olivier ANCELIN CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 00
- Christian DERSIGNY CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 11
- Laurent FLEUTRY CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 50

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Maëlle GEDOUIN, avec l'appui de Sylvain LHEUREUX et Vincent TOMIS (Agro-Transfert, Ressources et Territoires)



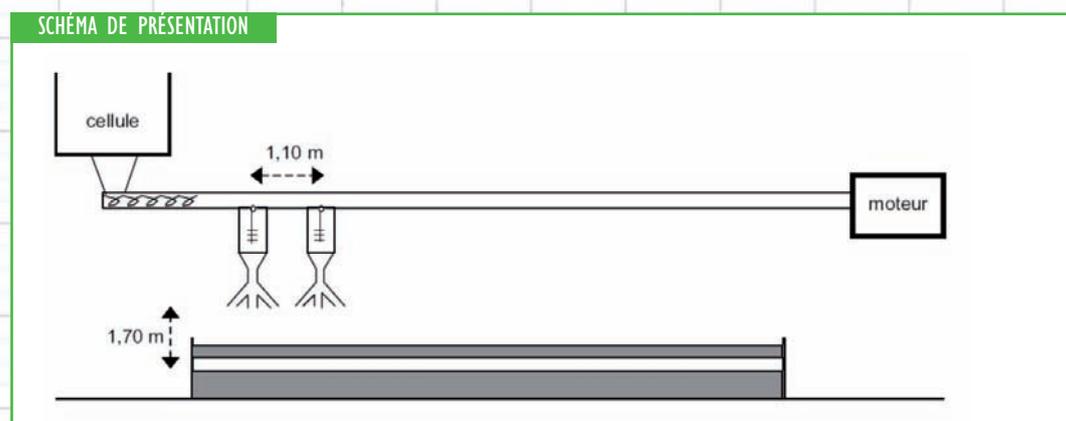
Fiche 17



Lorsque l'aliment à distribuer est un pré-mélange ou bien complet et qu'il est offert à volonté, l'automatisation de la distribution peut être réalisée par une vis souple ou une chaîne à pastille. C'est la garantie d'un travail efficace et rapide sans le moindre effort.

La mise en place

La vis souple est mieux adaptée aux bâtiments de moins de 10 mètres de large. L'installation d'une chaîne à pastille est possible quelque soit l'emplacement du silo et des nourrisseurs. Elle est souvent réservée aux bâtiments plus larges. Ces deux systèmes peuvent s'installer dans tous types de bergeries y compris les tunnels. Ils sont en général réservés aux agneaux sous le mère ou bien en finition. L'automatisation du rationnement est possible par l'utilisation de doseurs volumétriques. Le fractionnement de la ration en plusieurs repas est réalisée par déclenchement manuel ou automatique.



Coût des investissements selon le type d'équipement

MODE DE DISTRIBUTION	A VOLONTÉ		RATIONNÉ
MODE DE TRANSPORT	Vis souple	Chaîne à pastille	Vis + doseur volumétrique
COÛT	5300 €	8700 €	8800 €

Moins d'efforts et plus de temps

Grâce à ce mode de distribution du concentré, l'éleveur :

- Gagne du **temps**. Le temps d'astreinte journalier est réduit. De plus avec la programmation, la présence de l'éleveur n'est plus nécessaire.
- Gagne en **confort de travail**. Plus aucun seau n'est distribué par éleveur, le travail devient beaucoup moins pénible.

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 17



A l'EARL Smessaert, nourrir les agneaux n'est plus une corvée...

Pourquoi avoir automatisé l'alimentation des agneaux ?

«C'est dans le but de réduire la pénibilité du travail et de gagner du temps chaque jour. Mes parcs agneaux sont situés au milieu de ceux des brebis et je devais auparavant traverser les lots avec mes seaux. Ceci devenait vite un vrai parcours du combattant quand je devais en distribuer entre 25 et 30 par jour. Aujourd'hui, j'ai deux types de nourrisseurs, des circulaires et des rectangulaires qui permettent de desservir deux parcs à agneaux en même temps.»

Quels sont les inconvénients de ce type de matériel ?

«Tout d'abord, avec ce type de matériel, il n'est pas possible de rationner et le diamètre de la vis ne permet pas de distribuer des aliments de forte granulométrie. Enfin, ne pouvant pas faire de virages à l'équerre avec ce type de vis, il peut être nécessaire de modifier quelque peu l'aménagement de son bâtiment.»

L'EXPLOITATION :

- ▶ EARL Agri Smessaert à Catigny (60)
- 100 Ha SAU, 20 Ha SFP
- 300 brebis suffolk en sélection
- 50 génisses limousine à l'engraissement
- ▶ Silo en toile d'environ 4 tonnes
- ▶ Vis spire de la marque PAL installée en 2005

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Stéphane PYPE CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 63

Arnaud GRECARD CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 62

Catherine DELVALLE CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14

Bruno LECLERC AONP
Téléphone : 03 22 95 60 26

Bruno RYON
Bergers du Nord Est
Téléphone : 03 23 98 17 47

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Catherine DELVALLE (Chambre d'agriculture 02), Stéphane PYPE (Chambre d'agriculture 60), Denis REYNAUD (Institut de l'Élevage)



Fiche 18



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Allaiter les veaux avec un DAL

La distribution du lait pour les veaux demande un temps de travail non négligeable quotidiennement. C'est la raison essentielle qui incite les éleveurs à investir dans le distributeur automatique de lait (DAL). Il permet une souplesse d'horaires et améliore le confort de travail.

Automatiser la distribution du lait pour les veaux

Les veaux sont logés dans une ou plusieurs cases collectives. Généralement la case est équipée d'une stalle avec une tétine qui peut être rétractable. En pénétrant dans la stalle, le veau est identifié par l'automate, via une boucle d'oreille, voire un collier, et sa ration quotidienne lui est distribuée en plusieurs repas (2 à 4) en fonction du plan d'allaitement retenu.

Le DAL assure le réchauffement du lait entier ou le mélange de quantités précises de poudre de lait et d'eau aux températures de dilution.

Les précautions à prendre pour installer un DAL

Il est important de prévoir un local fermé de 5 à 10 m² pour l'automate, mais aussi pour le stockage de la poudre de lait, voire du bac réfrigérant. Le logement des animaux se fait en une ou deux cases collectives, à raison de 2 m² par veau minimum. Il est préférable d'avoir 2 cases pour atténuer l'hétérogénéité des lots. Dans ce cas, l'accès à la stalle est réglé par un portillon. La stalle mesure 1,3 m de long à partir de la tétine, 0,65 m de largeur. Au sol, il est indispensable de gérer les écoulements (lait, bave, urine) et donc de prévoir un caillebotis ou une dalle inclinée permettant un écoulement des jus et le nettoyage de l'appareil. Une alimentation en eau est à prévoir pour préparer la poudre, bien sûr, mais aussi assurer le lavage. La protection anti-gel doit également être prévue afin d'éviter des désagréments. La stalle devra être installée le plus près possible de l'automate pour limiter les quantités de lait résiduel dans le tuyau.

L'aspect le plus délicat à gérer reste l'ambiance du bâtiment. Là où les cases collectives sont grandes, le volume d'air peut être très important, et les courants d'air difficiles à gérer.

Le plan d'allaitement

Le principe de l'alimentation lactée ne change pas par rapport à une distribution classique. Après avoir distribué le colostrum pendant les premiers jours, le veau consomme de plus en plus d'aliment lacté. Le maximum de matière sèche ingérée doit être atteint dès la quatrième semaine de vie. Le nombre de repas, programmable sur 24 heures, se situe généralement de 2 à 4.

L'adaptation des veaux au DAL ne pose en général pas de problème. L'adaptation paraît cependant plus facile lorsque le colostrum aura été distribué en seau à tétine.

La surveillance des animaux doit être fréquente. Le contrôle des quantités se fait au niveau de l'automate, mais le suivi des animaux c'est l'œil de l'éleveur.

L'entretien du matériel

Chaque jour, le système de réchauffage du lait et le bol de mélange doivent être nettoyés ainsi que la sonde mesurant la température de buvée. Le nettoyage se fait selon le même principe qu'une machine à traire.

La tétine est également à nettoyer tous les jours afin de limiter les contaminations bactériennes. Une fois par semaine, la trémie de stockage de poudre et les abords seront à nettoyer. Régulièrement, la température de buvée (40°) sera vérifiée.

L'investissement :

Prévoir entre 8000 et 10000 €. Il faut compter en moyenne 1 tétine pour 10 veaux allaités.



L'EXPLOITATION :

- > GAEC partiel à Gentelles (80)
- > 4 associés et 1 salarié à plein temps sur la production laitière
- > 100 VL à 9000 kg
900 000 l de lait produit
- > Achats annuels de fourrage :
 - 24ha de prairies
 - 30 ha de Maïs pour 450 tonnes de Matière Sèche
 - 350 tonnes de pulpes surpressées à 27 % de matière sèche
 - 30 ha de paille de colza
 - 40 ha de paille de blé
 - 5 ha de luzerne

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Louis BRUNEEL ELC3**
Téléphone : 03 22 90 14 13
- Rémy HANNEQUIN CA 80**
Téléphone : 03 22 20 67 37
- Sébastien JULIAC CA 02**
Téléphone : 03 23 22 50 62
- Christelle RÉCOPÉ CA 60**
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Louis BRUNEEL (ELC3)

Au Gaec Partiel Horizon Lait : "au dessus de 40 génisses élevées, le DAL, semble indispensable"

Comment est utilisé le DAL sur l'exploitation ?

«L'achat remonte à l'année 2000 pour un investissement de 8000 €. L'utilisation se fait de fin Juillet à début Avril. 60 génisses sont élevées, les mâles étant vendus à 8 jours.

Les veaux sont retirés à la mère et mis en cases individuelles pendant une semaine. Ils reçoivent du colostrum à la tétine, le surplus est stocké dans un tank de 1 000 litres car le plan d'allaitement est réalisé avec du lait entier. Lorsque le niveau baisse au dessous de 300 litres, on trie quelques vaches en fonction du taux de cellules. L'incidence économique ne représente pas plus d'une vache sur l'année car les besoins en lait pour les élèves sont d'environ 27 000 litres, et le lait non commercialisé durant les 7 premiers jours représente 17 000 litres.

Pour simplifier l'utilisation, la distribution est programmée à 8 litres par veau dès son arrivée au DAL et ceci pendant 45 jours. Ensuite, on baisse de 10 % sur les dix derniers jours pour sevrer à 55 jours.

Deux parcs sont utilisés. Le premier est un parc d'adaptation où le veau reste 15 jours, ce parc dispose d'un point d'eau et le paillage est important. Le deuxième parc dispose d'une courrette extérieure de 50 m² et d'un igloo de 25 m² où les veaux restent jusqu'au sevrage. Ils reçoivent des granulés démarrage pour consommer plus de 2 kg lors du sevrage.»

Quels points vous paraissent importants pour la réussite ?

«L'entretien quotidien du matériel est primordial pour assurer son bon fonctionnement. La surveillance régulière des animaux reste indispensable. On consacre 5 minutes chaque jour dans les parcs pour vérifier le paillage, la propreté et la santé des veaux. La visite se fait toujours avec un thermomètre dans la poche, au cas où l'on a un doute sur l'état de santé d'un veau.

La ventilation du bâtiment est un aussi un point crucial car le nombre de veaux par lots est plus important.»

Quel est le gain temps constaté ?

«Pour ce qui concerne l'utilisation du DAL, le temps passé est de 2 à 3 heures par semaine consacré au nettoyage le mardi et le vendredi. Ensuite, il faut habituer les veaux au DAL, plus quelques interventions et la surveillance, alors que pour réaliser une buvée par jour, il faudrait au minimum 1 heure par jour.

La méthode donne entière satisfaction car c'est vraiment très simple. Un détail qui a son importance : la barrière de séparation dans le box d'allaitement doit se positionner adossée sur le côté, laissant le passage ouvert aux plus jeunes veaux ce qui facilite leur adaptation au DAL.»



Fiche 19



La traite représente 50 à 60% du travail quotidien lié à l'élevage. L'investissement sur ce poste a une influence importante sur la quantité et la qualité du travail durant une quinzaine d'années. Le robot est une innovation qui permet de diminuer ce travail quotidien en apportant une certaine souplesse d'organisation. Il faut cependant vérifier que ce choix s'intègre bien dans le contexte de l'élevage et qu'il permettra de répondre aux objectifs de l'éleveur.

Alléger le travail quotidien en temps et en pénibilité

- L'éleveur choisit ses moments d'intervention ce qui lui procure une souplesse dans l'organisation du travail. Il est toutefois nécessaire de maintenir une présence régulière et une disponibilité permanente pour faire face aux imprévus.
- On observe une réduction moyenne du temps d'astreinte de 8 heures par semaine, avec des variations importantes entre élevages et suivant les événements à gérer (vêlages, soins, incidents).
- La pénibilité est fortement diminuée avec la suppression de séquences de travail soutenu (3 à 4 heures par jour) nécessaires dans un système de traite classique.
- Il est facile de se faire remplacer par un associé, un salarié, un voisin ... à condition d'un minimum de formation.

Bien raisonner son projet pour optimiser les avantages du robot

■ Une implantation réussie

Bien que l'on constate une adaptation facile des vaches à la traite automatisée, l'implantation du robot dans le bâtiment a des répercussions sur la fréquentation des stalles mais aussi sur les conditions d'interventions de l'éleveur (tri, soins, entretien...). Il est nécessaire de prévoir un box d'isolement adapté à proximité du robot (abreuvement, repos, alimentation, contention). Dans un bâtiment neuf, la conception va tourner autour du robot mais sa mise en place dans un bâtiment existant est parfois délicate.

■ Une stalle, deux, trois ...

Il est couramment admis que le seuil de passage à deux stalles se situe autour de 70 à 80 vaches présentes avec des vêlages étalés. Au-delà, la surcharge d'effectifs peut être lourde de conséquences pour l'éleveur. Ce qui rend cet équipement moins adapté à des augmentations d'effectifs (même temporaire) qu'un système de traite classique.

Pour des effectifs importants, on pourra choisir entre une conduite en lot unique ou en plusieurs lots pour optimiser le rendement de chaque stalle.

■ Adapter son système alimentaire

La distribution de concentrés dans la stalle est le principal facteur pour attirer les animaux. Il faut revoir sa politique de complémentation tout en restant vigilant au risque de surconsommation.

Le pâturage est toujours possible à condition d'avoir des parcelles proches du bâtiment. Un éloignement de 800 m du point de traite semble un maximum. Dans la plupart des cas, une distribution de fourrages conservés en complément sera nécessaire.

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



POINTS FORTS

- Souplesse dans le travail consacré aux animaux
- Réduction du temps et de la pénibilité du travail
- Outil permettant de mieux suivre les performances individuelles des animaux
- Faible encombrement du bloc traite
- Facilité pour se faire remplacer
- Attraction de l'innovation

LIMITES

- Coût de revient plus important en comparaison avec un système de traite classique
- Disponibilité permanente pour gérer les imprévus
- Peu de souplesse en cas d'augmentation d'effectifs
- Surveillance accrue des aspects sanitaires (mamelles, pattes...)
- Difficultés pour valoriser le pâturage



Fiche 19



Au Gaec Royon, le robot traite depuis plus de 3 ans

Pourquoi un robot de traite ?

«A l'occasion de mon installation en 2001, le troupeau a doublé. Nous étions encore dans les anciens bâtiments, avec une salle de traite en épi 2x4 simple équipement. La traite durait 5 à 6 heures par jour. C'était très lourd à assumer.

En 2003, le nouveau bâtiment a été construit, avec au départ un projet de salle de traite. C'est à cette époque que les robots ont démarré ; nous avons visité plusieurs installations et nous avons été convaincus. Le robot a été installé fin 2005 et nous avons commencé à traire les vaches dans le nouveau bâtiment le 22 décembre.»

Qu'est ce qui a pesé dans votre choix ?

«Bien sûr, la suppression de l'astreinte de la traite, mais aussi la souplesse d'horaire très appréciable dans notre système de polyculture.»

Comment s'est passée la mise en route ?

«Très bien, car nous avons pu le faire progressivement : 30 vaches d'abord, puis les autres par petits groupes successifs. Il n'y a pas eu de nuits à passer. Les vaches se sont habituées très rapidement, sauf une qu'il a fallu réformer.»

Après trois ans de fonctionnement, quelles sont vos appréciations ?

«Nous sommes très satisfaits de notre choix, même si, de temps en temps, il y a des alarmes la nuit... Les vaches sont calmes ; le circuit guidé avec une case d'isolement à proximité du robot nous simplifie le travail au maximum. Quand tout va bien, qu'il n'y a pas de génisses à mettre en route ou de mammites à soigner, nous y passons une heure par jour.»

Quels conseils donneriez-vous pour réussir la mise en place d'un robot

«Ne pas hésiter à étaler les vélages pour limiter les durées d'interventions, être vigilant au suivi du troupeau mais aussi à l'entretien du robot pour éviter les problèmes de mammites ; bien concevoir le système d'isolement : il permet de passer le moins de temps possible autour des vaches à mettre en route, à soigner, à inséminer... L'été, se prémunir efficacement contre les mouches.»

L'EXPLOITATION :

- ▶ Gaec Royon à Berneuil (80)
Gaec mère fils
- ▶ 130 ha de SAU, 50 ha de SFP
dont 22 ha de maïs
- ▶ 60 vaches pour une référence
de 500 000 litres de lait
- ▶ Aire paillée totale et couloir
d'alimentation avec cornadis
- ▶ 40 % d'EBE/PB (moyenne
sur 4 ans)

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Jean-Pierre DEPIL CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 78

Xavier TETEREL CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 77

Jean Louis PILARD CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 35

Alain LEFEVRE ELC3
Téléphone : 03 22 53 58 90

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Jean-Louis PILARD
(Chambre d'agriculture 80)

Jean-Pierre DEPIL
(Chambre d'agriculture 02)

Le libre service au silo

Quand les vaches remplacent elles-mêmes la désileuse !

Fiche 20

Le libre service au silo est une technique qui a fait ses preuves depuis longtemps en production laitière mais qui peut être sans souci transférée à l'élevage allaitant. Cette méthode permet de réduire considérablement le travail d'astreinte lié à l'affouragement des animaux.

Cette technique est une solution intéressante permettant d'éviter la "surmécanisation", notamment dans un contexte où le coût de l'énergie prend une place de plus en plus importante dans nos systèmes d'exploitation.

La complémentation est assurée soit à l'auge (de taille réduite suivant les lots), ou le plus souvent, pour les vaches laitières, les concentrés sont distribués grâce à un Distributeur Automatique de Concentrés (DAC).

Règles de mise en œuvre :

- **Raisonner le mode d'alimentation :** Appliquer le libre service à l'ensemble du cheptel ou prévoir un mode de rationnement avec distribution simplifiée pour les élèves (foin) ou pour les animaux à l'engraissement (ration sèche...).
- **Emplacement :** Positionner le silo, le DAC et le râtelier de façon à assurer une circulation fluide des animaux. Concevoir des circuits directs et larges à proximité de la zone de couchage. Limiter les surfaces d'aires d'exercice, afin de réduire, soit la zone à couvrir, soit les volumes de lixiviats à récupérer pour le stockage ou le traitement (mise aux normes).
- **Aménagement :** Installer un barrière (avec barres obliques ou barre au garrot) dont l'avancement est réglable par une chaîne pour éviter souillure et gaspillage. En cas de silo extérieur, la couverture du front d'attaque (au dessus de l'auge) permet d'abriter la ration et protège les animaux.
- **Dimensionnement :** Ne pas descendre en dessous de 20 cm par vache pour que tous les animaux aient "une place à table", l'optimum se situant entre 25 et 30 cm. Le rationnement peut se faire en limitant l'accès au silo une partie de la journée.
- **Utilisation au quotidien :** Gérer les stocks de fourrages est essentiel en libre service. Détasser quotidiennement le haut du silo et éliminer le fourrage dégradé et les refus pour entretenir le front d'attaque qui doit rester propre et accessible.
- **Impact zootechnique :** Le libre service n'affecte pas les performances du troupeau et peut convenir à des exploitations à 8000 kg/VL de moyenne d'étable. Les seules difficultés évoquées sont des risques métaboliques et des problèmes d'engraissement en fin de lactation liée à une surconsommation d'ensilage.

Avantages et inconvénients

AVANTAGES

- Economie d'investissement : pas de matériel de distribution, table d'alimentation restreinte
- Economie de carburant
- Pas de risque de panne
- Gain de temps
- Simplicité du travail : facilite le remplacement

INCONVÉNIENTS

- Gestion plus délicate des quantités distribuées
- Adaptation de la taille du silo à la taille du cheptel
- Lots homogènes en nombre d'animaux
- Investissement dans un DAC ou création d'une auge spécifique pour distribuer le concentré
- Désilage manuel du haut du silo
- Hauteur importante de bâtiment en cas de couverture du silo
- Prévoir le stockage ou le traitement des effluents dans le cas d'un silo extérieur



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





Au Gaec Goddaert pas question de se passer du libre service

A quelle occasion avez-vous mis en place le libre service silo ?

«Mes parents ont mis place ce système dès les années 1970 peu de temps après leur installation pour limiter la mécanisation. Au fil des années, ils ont amélioré le principe. Le développement du cheptel suite à l'installation de mon frère puis de moi-même ont conforté ce choix, principalement pour des raisons de simplicité de travail, de main-d'œuvre disponible et d'économie d'investissement en matériel.»

La mise aux normes de l'élevage a-t-elle été un frein à la poursuite de ce système ?

«Non et bien au contraire. Le silo était à l'origine à l'extérieur à proximité du bâtiment. Nous étions surtout équipés pour gérer du fumier. De plus, compte tenu de nos besoins en litière, nous réalisons plusieurs échanges paille/fumier. Notre choix s'est naturellement porté sur la couverture de l'aire d'exercice que nous paillons et curons avec l'aire de couchage. L'investissement est certes important à la construction mais quand on regarde les coûts et les temps d'épandage de lixiviats au regard de la richesse en azote, notre raisonnement se tient.»

Quels sont les équipements nécessaires à un bon fonctionnement du libre service ?

«Le libre service nécessite une barrière mobile adaptée à la largeur du silo, souvent de fabrication artisanale, et qu'il faut retenir par une chaîne par exemple. Le renouvellement est peu coûteux, entre 4000 et 5000 € pour 2 x 14 mètres, avec une durée de vie importante. Le plus délicat est de trouver quelqu'un suffisamment bricoleur pour le construire.»

Quel travail d'astreinte reste-t-il avec ce système ?

«Nous tournons avec 4 lots sur 2 fronts d'attaque (2 qui ont accès la journée et 2 qui ont accès la nuit). Tous les jours, il faut détasser le haut du silo des 2 côtés, enlever le peu de refus qu'il reste et libérer la chaîne. Il nous faut également apporter le concentré à l'auge (commune aux 4 lots) et le soir intervertir l'accès des lots au silo. Au total, pour les 2 sites, nous passons 2 heures par jour à 2 personnes pour alimenter nos 500 animaux.»

Le libre service a-t-il des répercussions sur les performances techniques de votre élevage ?

«Non. Les animaux sont plus en état et cela nous permet de les finir plus rapidement quand nous décidons de les réformer. De plus, nous sommes dans une région où les prairies sont séchantes et les bêtes rentrent souvent amaigries et l'hiver est une période propice pour la remise en état. Par contre, comme nous ne pouvons pas maîtriser précisément les quantités ingérées, il faut surveiller de près l'état des animaux. S'il faut rationner, nous fermons l'accès au silo une nuit par exemple. Enfin, les bêtes gestantes qui ont des besoins moindres sont sur un deuxième site dans le village où nous distribuons du foin. L'état d'engraissement est ainsi limité et les difficultés au vêlage maîtrisées.»

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui veut passer en libre service ?

«Trois points me semblent essentiels pour la réussite du libre service. D'abord, il faut bien adapter la largeur du silo à la taille des lots d'animaux et placer si possible le silo au milieu du bâtiment (plus de souplesse dans la gestion des lots). Il faut aussi quotidiennement contrôler l'avancement de la barrière avec la chaîne pour éviter le gaspillage. Enfin, avec le libre service au silo, les quantités consommées sont globalement plus élevées. Il faut donc prévoir une surface en maïs de 10 % supplémentaire environ.»

L'EXPLOITATION :

- ▶ Brécy (02)
- ▶ 3 associés : Pascal et Benoît Goddaert - Cédric Becard
- ▶ 376 ha SAU - 121 ha de SCOP - 255 ha SFP 220 ha SHH + 35 ha ensilage de maïs
- ▶ 250 Vaches Charolaises en système naisseur avec engraissement de vaches de réforme
- ▶ Double période de vêlage (nov-déc et avril-mai)
- ▶ Alimentation hivernale : maïs + Céréales + Soja

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Louis BRUNEEL ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13
- Rémy HANNEQUIN CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37
- Sébastien JULIAC CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62
- Christelle RÉCOPÉ CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Etienne FALENTIN
(CA02)

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL

DIMINUER L'ASTREINTE

RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAILALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL

PLUS DE TEMPS LIBRE

SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE

Le raclage mécanique : un équipement pour simplifier le travail

Le transfert des déjections des aires d'exercices vers l'ouvrage de stockage, hormis les systèmes sur caillebotis, nécessite un raclage quotidien. L'automatisation de cette tâche avec l'installation d'un ou plusieurs racleurs mécaniques est une solution pour simplifier ce travail. Le bon fonctionnement du système retenu repose avant tout sur la qualité des travaux d'installation (dallage) et sur la conception du dispositif qui doit être étudié dès l'élaboration du projet de construction.

Alléger le travail quotidien en temps et en pénibilité

- En équipant la stabulation de racleurs mécaniques l'éleveur peut gagner 15 à 30 minutes chaque jour.
- Pendant le fonctionnement du système, l'éleveur est libre pour effectuer d'autres tâches tout en surveillant l'opération : entretien des logettes, paillage...
- La présence des animaux dans les couloirs ne pose pas de problèmes et supprime la manipulation nécessaire avec le raclage tracteur. Les barrières de séparation entre lots ne gênent pas non plus le raclage.
- Ceci peut également présenter un gros intérêt pour les conduites en petits lots : bovins d'élevage et bovins à l'engraissement.
- La mise en marche 2 fois voire 3 fois par jour permet d'accroître le nettoyage des aires d'exercices ce qui contribue à améliorer la propreté des animaux et l'ambiance de l'étable.

Faire le choix du matériel selon la consistance du produit à racler

- **Le rabot en V pour les fumiers :** Le racleur en V est particulièrement adapté pour les aires bétonnées paillées. Le curage des couloirs avec conduite en fumier nécessite des racleurs lourds. Le rabot en V nécessite en tête de couloir une zone de « garage » pour permettre son ouverture complète avant l'attaque de la zone à racler.
- **Le rabot droit ou en U pour les lisiers :** Ce type de rabot peut être lourd pour les lisiers pailleux ou plus léger pour les lisiers purs. Ce rabot n'exige pas de garage important pour le recul en tête de couloir. Le parking peut donc faire partie de la stabulation permettant une protection contre le gel plus pratique.

Entre chaîne, câble et hydraulique, comment choisir ?

- **Le système d'entraînement par câble :** Il convient bien pour des faibles longueurs de couloir car il ne doit pas être soumis à des charges trop lourdes. Ce système convient très bien pour les lisiers. Il est économe en énergie, rapide, et avec une sécurité efficace en cas d'obstacle.
- **Les systèmes à chaîne :** Ils ont un avancement continu et plutôt rapide. Ils sont plutôt adaptés au lisier, lisier pailleux avec transfert direct en fosse ou pré fosse ou caniveau en bout de bâtiment. Ces systèmes sont montés en général avec un aller retour de la chaîne. Pendant qu'un des racleurs est en service dans un des couloirs, l'autre revient se mettre en position zéro.
- **Les systèmes hydrauliques :** Ils sont entraînés par un vérin relié à une centrale. Une seule centrale peut servir pour deux couloirs avec fonctionnement par alternance ou simultané. Il est possible de les installer pour des stabulations jusqu'à 100 m de long avec des couloirs jusqu'à 6 m de large. Le rail est encastré dans la maçonnerie mais peut également être installé en hors sol lorsque les dallages sont existants ou sur caillebotis. Le vérin sera placé de préférence en position tirant, hors sol ou encastré. S'il s'agit de lisier, le déversement se fait directement dans la fosse, la pré fosse ou le caniveau de transfert. S'il s'agit de fumier, le produit est poussé jusqu'à la dalle d'égouttage pour une reprise par tracteur ou déversé directement dans une fumière encaissée.



Fiche 21



Chez Marie Chantale et Bernard Meunier « Il faut reconnaître que c'est l'idéal »

Pourquoi avoir choisi la mise en place d'un racleur ?

« J'ai raclé au tracteur pendant plus de 20 ans. C'était beaucoup de manipulation d'animaux, il fallait pousser les vaches en aire d'attente et bouger les taries pour racler. J'avais un vieux tracteur qui ne servait qu'à ça. En sortie de bâtiment, on salissait tout surtout en période de gel. Le fumier faisait une croûte et au dégel c'était infernal. Le fumier mou sur la dalle de fumière n'était pas facile à gérer. Avec la mise aux normes, nous avons étudié la possibilité de passer en lisier avec la mise en place d'un raclage mécanique. Aujourd'hui, ça fait 3 ans que c'est installé. Il faut reconnaître que c'est l'idéal. Je ne reviendrai plus en arrière. C'est vraiment pratique et puis c'est un gain de temps appréciable. »

Êtes-vous satisfait du fonctionnement ?

« Le matin, je donne un coup de raclette sur les tapis de logettes lorsque les vaches sont en aire d'attente, puis j'appuie sur le bouton. Pendant que les racleurs font un aller retour, je fais autre chose. Le midi, lorsque je repousse l'ensilage, je remets le racleur en route avec les animaux en place. Ça ne pose aucun problème. Le soir, pendant la traite nous le mettons en route une dernière fois. Nous avons la possibilité avec le boîtier de programmer le déclenchement en automatique. Mais je le fais en manuel pour vérifier s'il n'y a pas de souci avant de démarrer, on ne sait jamais. Le lisier raclé se déverse dans un caniveau lisier flottant que nous avons réalisé à l'intérieur de la stabulation avec un caillebotis d'égouttage dessus. Le lisier se déverse ainsi dans la pré fosse qui existait déjà avant la mise aux normes. Nous n'avons vraiment pas de problème et maintenant les bétons extérieurs restent propres. »

Comment s'est passée la mise en place de cet équipement ?

« Les dalles existantes étaient en bon état. Avec un racleur hydraulique, j'aurais été obligé de les refaire car ce type de racleur nécessite des dalles particulièrement bien planes. J'ai donc choisi un racleur à chaîne qui, d'une part coûte beaucoup moins cher, et d'autre part s'adapte mieux aux légers défauts de dalle. »

J'ai loué une grosse tronçonneuse avec des disques diamant pour faire une saignée de 9 cm de large et 7 cm de profondeur. Puis nous avons installé 4 poulies aux angles et fixé le moteur qui entraîne la chaîne. Les mailles sont plates et très solides. La première année, j'ai retendu la chaîne 2 fois et maintenant une fois par an suffit. »

Quels conseils donneriez-vous pour réussir la mise en place du racleur

« Je dirais que c'est un investissement qui simplifie vraiment mon travail. J'hésitais sur le choix de la chaîne mais cela n'a plus rien à voir avec celles qui étaient installées autrefois pour curer les étables entravées. »

Pour le gel aussi j'avais peur. Dans mon boîtier de commande, il y a un capteur qui une fois activé en cas de gel, fait bouger le racleur sur 15 cm tout les ¼ d'heure. Il peut geler à moins 20°, le racleur qui est stationné dehors ne reste pas collé. »

L'EXPLOITATION :

► Meunier Bernard
à Mondrepuis 02

► SAA : 65 ha
- 55 ha d'herbe
- 10 ha de maïs ensilage

► 45 VL à 3400 l
391000 l de lait produit

► Vêlages étalés :
Depuis cet hiver ration mélangée
et concentrés de production en
salle de traite

Projet d'installation en GAEC
avec le fils et passage à 65 VL

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Jean Pierre DEPIL CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 78

Xavier TETEREL CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 77

Nicolas CORREUR CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 72

Thierry PARENT ELC3
Téléphone : 03 22 53 58 90

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Jean-Pierre DEPIL
(Chambre d'Agriculture 02)



Fiche 22



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

La contention des bovins en bâtiment

L'utilisation d'une installation de contention est primordiale pour manipuler des bovins dans les meilleures conditions de sécurité. En effet, un équipement bien conçu permet aux agriculteurs, vétérinaires, inséminateurs, ... de travailler avec un maximum de sécurité, de réduire les risques d'accident des animaux et de limiter le stress. De plus, l'amélioration des conditions de travail permet un gain de temps précieux et la possibilité d'intervenir seul (éleveur ou intervenant extérieur).

Les installations de contention des bovins dans une exploitation peuvent se décomposer en 3 types d'utilisation ou interventions différentes.

L'espace vêlage insémination

Des boxes adaptés doivent permettre d'opérer seul aussi bien dans l'isolement de l'animal, son immobilisation, que dans l'intervention (vêlage, insémination, soins, ...) en respectant le confort et l'hygiène des animaux.

- Le box insémination est indispensable dans un élevage. Il a pour objectif dans un premier temps d'isoler l'animal en chaleur du troupeau afin de ne pas perturber les autres vaches et de ne pas souiller la litière paillée. Il permet également à l'animal isolé d'être en sécurité en évitant blessures, écartèlement, chocs.
- L'espace vêlage quant à lui a pour fonction de faciliter la surveillance de l'animal avant le vêlage. Il permet une éventuelle intervention dans des conditions de travail efficace, de sécurité optimum, et d'hygiène parfaite. Le matériel nécessaire au vêlage doit être rangé à proximité immédiate.

L'emplacement de l'espace d'intervention est essentiel pour permettre une utilisation aussi fréquente que nécessaire et assurer son bon fonctionnement. Son implantation doit tenir compte de l'agencement du bâtiment mais aussi de la circulation des animaux et des hommes. Les box doivent être bien équipés pour une utilisation sécurisée.

L'installation de contention

Une installation de contention a pour objectif d'effectuer les soins aussi bien individuels (prophylaxie, vermifugation, pesée, ...) que collectifs (tri, canalisation, ...).

L'aménagement doit être défini en fonction de chaque exploitation. En effet, les choix du matériel (fixe ou mobile), de l'emplacement (proche de tel ou tel bâtiment), des dimensions, sont dépendants de l'utilisation principale de l'installation et du type d'animaux. Elle doit comporter un parc de rassemblement et un couloir de contention avec une porte à blocage central en bout.

Il existe des règles à respecter et des éléments indispensables à intégrer notamment des passages d'hommes.

Des interventions spécifiques comme le parage ou la castration requièrent l'utilisation d'une cage.

Le quai d'embarquement

C'est un élément important de la contention dans une exploitation. En effet, faire monter des animaux dans un camion ou une bétailière est une intervention parfois fastidieuse et dangereuse.

Le quai d'embarquement permet d'améliorer la sécurité à la fois des hommes et des animaux. Il limite le stress des animaux et assure une meilleure qualité de la viande.

Son emplacement est fonction de l'accès des camions et des animaux :

- > les camions ne doivent pas circuler dans l'élevage.
 - > les animaux doivent emprunter au maximum des circuits connus.
- Il peut être couplé avec l'espace contention pour avoir un même parc d'attente.

A l'Earl Verlinde, la manipulation des animaux est rapide, efficace et en toute sécurité

Pour quelles raisons avez-vous créé un espace de contention ?

« Nous avons investi dans la construction d'un bâtiment neuf pour loger les animaux à l'engraissement, des génisses et quelques vaches allaitantes. Nous réalisons beaucoup de manipulations d'animaux, notamment des pesées et des embarquements ; il nous fallait un système efficace pour travailler. Nous n'étions pas du tout équipés et cela manquait à l'exploitation. Il fallait un système garantissant la sécurité. Nous avons donc réalisé un ensemble complet qui nous permet de faire des pesées, des tris, l'embarquement, ... Une seule personne peut réaliser ces tâches sans risque. Les animaux en n'importe quel endroit du bâtiment peuvent être acheminés très simplement au parc de contention. »

Votre installation vous donne-t-elle satisfaction ?

« La manipulation efficace et sans risque permet de suivre le troupeau. Nous pesons chaque lot de taurillons tout les 2 mois. Nous n'hésitons pas à manipuler nos bovins car nous savons que c'est simple. C'est très avantageux pour maîtriser l'élevage. De plus, les animaux s'habituent très vite aux circuits. »

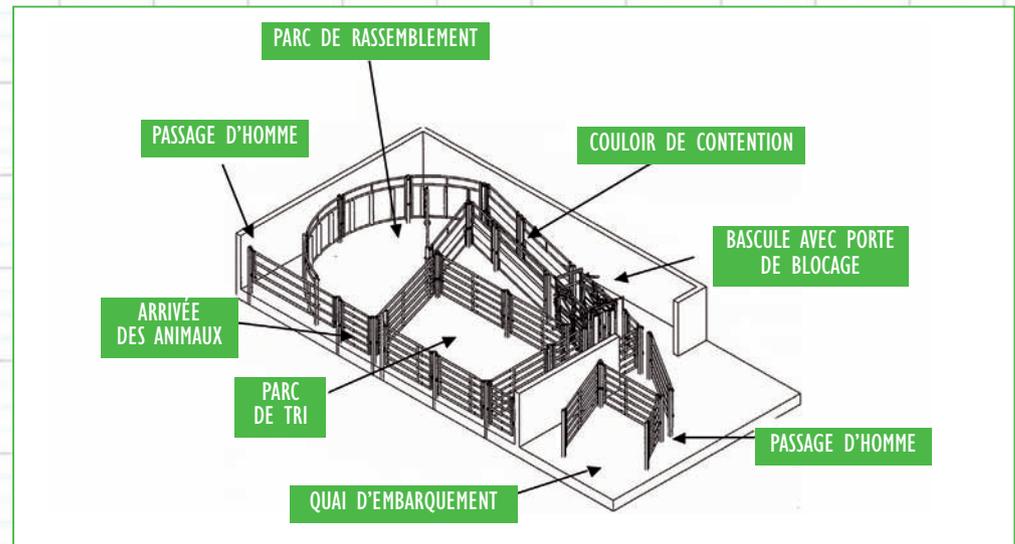
L'embarquement est très rapide : le chauffeur ne fait qu'ouvrir et fermer les portes du camion et nous nous ne voyons même plus les animaux monter. Nous n'avons pas donné un seul coup de bâton depuis que le quai est en service. Il n'y a pas besoin de mobiliser du monde pour charger les animaux dans le camion ; le chauffeur peut le faire tout seul si nous sommes dans les champs. »

Il y a un coût non négligeable mais la sécurité n'a pas de prix. Nous ne regrettons pas l'investissement. »

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui réfléchit à l'installation d'un espace de contention ?

« Il faut prévoir l'installation de contention en même temps que le bâtiment pour celui qui construit. Il faut beaucoup de place autour pour les accès liés à l'embarquement. Nous pensons qu'il faut réaliser l'installation à l'intérieur. Cela permet de l'utiliser par tous les temps ; nous nous occupons plus des animaux quand il pleut et il y a moins d'eaux souillées à gérer. Au niveau de l'installation elle-même, les passages d'homme doivent être nombreux et bien placés. Il faut aussi prévoir des systèmes anti-reculs dans les couloirs. Nous avons constaté que les animaux montent mieux dans le camion ou la bétailière quand ils sortent d'un couloir ; les bêtes arrivent une par une et ça suit. »

Ce n'est pas évident de concevoir une installation de contention ; il faut bien réfléchir pour adapter le système à sa propre situation et à ses besoins. »



L'EXPLOITATION :

- Mme Verlinde Claudine, M.M. Verlinde Philippe et Nicolas à Lesquielles-Saint-Germain (02) 2,5 UMO
- 120 ha de SAU, 30 ha de prairies permanentes
- 70 VL à 9 000 kg, 550 000 l de lait produit
- Engraissement de taurillons Holstein et de blonds achetés (génisses et taurillons).

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Nicolas LION CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 17

Xavier TETEREL CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 77

Nicolas CORREUR CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 72

Thierry PARENT ELC3
Téléphone : 03 23 53 58 90

Jean François FONTAINE MSA
Téléphone : 03 22 82 63 32

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Nicolas LION
(Chambre d'agriculture 02)

Vous pouvez également consulter la fiche bâtiment « Aménager des box d'insémination et de vêlage en élevage laitier »



Fiche 23

L'installation de traite a une influence très importante sur la qualité et la quantité de travail quotidien d'où l'importance de bien réfléchir le choix de cet équipement.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER LA MAIN-D'ŒUVRE



Un achat à bien réfléchir

Voici les points essentiels à prendre en compte dans une réflexion d'achat :

- La taille du troupeau et son évolution dans les 5 ans à venir.
- Le nombre de trayeurs prévus.
- Le temps de traite souhaité.
- Le coût de l'investissement y compris les coûts de fonctionnement.
- L'implantation possible du bloc traite par rapport au bâtiment.
- Le principe de pose des faisceaux trayeurs, sur le côté ou entre les pattes arrières.

Trois manières de raisonner le nombre de poste

Le raisonnement le plus courant est de dimensionner l'installation sur la base de 1 h à 1h15 de traite (temps écoulé entre l'entrée de la première vache et la sortie de la dernière). En salle de traite, épi double équipement, TPA double quais, salle de traite rotatives, il faut prévoir 1 poste pour 5 à 6 vaches. Quant aux systèmes en simple équipement ou mono quai, il faut dimensionner l'installation sur la base de 7 vaches par poste.

Un autre raisonnement très répandu est de rechercher une traite plus rapide, (1 heure maximum y compris le lavage des quais). Attention, cette solution nécessite un niveau d'équipement élevé et une installation surdimensionnée. Elle génère donc des surcoûts très importants qui doivent être supportables économiquement. Dans ce raisonnement, un équipement en robot est également à étudier.

Inversement, il est envisageable de dimensionner une installation sur la base de 1h30 à 2 h de traite matin et soir. Les économies réalisées sur le coût de l'équipement et sur les frais de fonctionnement, permettent en grande partie de rémunérer la main-d'œuvre supplémentaire. Cette solution est à étudier sérieusement en cas de reprise d'un quota ou dans les projets limités en financement.

Quelle installation choisir ?

La grande variété des équipements et des stalles, épi 30°, épi 50°, TPA double ou simple équipement, double ou simple quai, salle de traite rotative, rend difficile le choix d'un matériel.

■ La salle de traite Epi :

Cet équipement est indémodable, il représente 60% des installations en fonctionnement et encore 37 % des achats. Il en existe 3 versions qui présentent des caractéristiques bien particulières.

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
EPI 30°	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile à la mamelle • Bonne identification des animaux • Faible largeur permettant insertion dans une travée • Meilleur rapport qualité prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité du trayeur • Longueur au delà de 2x6 postes • Adapté pour troupeau de maximum 70 vaches
EPI 50° DOUBLE ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité du trayeur • Salle de traite compact • Bon rapport qualité prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité des quartiers • Accès mamelle réduit entre les pattes arrière • Traite salissante
EPI 50° DOUBLE QUAIS MAIS SIMPLE ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Idem double équipement plus • Conception simple et économique • Coûts de fonctionnement très faibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem double équipement plus • Faisceaux à basculer d'un côté et de l'autre





Fiche 23



L'EXPLOITATION :

- ▶ Gaec Bloquel à Lavacquerie (60)
- ▶ 2 chefs d'exploitation.
- ▶ 133 ha SAU, 59 ha de SFP dont 25 ha de STH
- ▶ 56 VL, 25 VA en système naisseur engraisseur, 2 périodes de vêlage à l'automne et au printemps.
- ▶ Tous les animaux sont logés en aire paillée intégrale.
- ▶ A ces productions s'ajoute un poulailler de pondeuses.

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Nicolas LION CA 02**
Téléphone : 03 23 22 50 78
- Xavier TETEREL CA 60**
Téléphone : 03 44 11 45 00
- Jean Louis PILARD CA 80**
Téléphone : 03 22 33 69 73
- Alain LEFEVRE ELC3**
Téléphone : 03 22 53 58 90

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Xavier TETEREL
(Chambre d'agriculture 60)

■ La salle de traite TPA :

Les vaches sont positionnées côte à côte et perpendiculairement par rapport à la fosse trayeur. Le branchement se fait donc entre les pattes arrières.

TPA	POINTS FORTS <ul style="list-style-type: none"> • Bonne contention • Salle de traite compact • Sortie rapide • Sécurité du trayeur 	POINTS FAIBLES <ul style="list-style-type: none"> • Visibilité des quartiers • Accès mamelle réduit entre les pattes arrières • Traite salissante • Temps de lavage et consommation d'eau
-----	---	--

■ Les salles de traite rotatives :

Ces installations délaissées dans les années 90 reviennent au goût du jour avec l'augmentation de la taille des troupeaux laitiers. Il en existe deux versions. Une version en traite intérieure en épi 30° et une version en traite extérieure TPA.

TRAITE INTÉRIEURE EN ÉPI	POINTS FORTS <ul style="list-style-type: none"> • Cadence de traite élevée • Bonne visibilité et accessibilité des mamelles • Bonne vue d'ensemble des animaux • Un seul trayeur jusqu'à 28 postes ou 120 vaches • Temps de nettoyage de la plateforme rapide car il s'effectue dès l'entrée de la dernière vache et il est terminé dès que celle-ci sort 	POINTS FAIBLES <ul style="list-style-type: none"> • La sortie du trayeur en cours de traite nécessite l'arrêt de l'installation et ne peut pas se faire de plein pied • L'évacuation du lait destiné aux veaux impose un dispositif d'évacuation particulier • Absolue nécessité d'une barrière poussante • Hygiène de traite simplifiée • Coût nettement supérieur à un équivalent TPA
TRAITE EXTÉRIEURE EN TPA	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aisé du trayeur au poste de traite et aux locaux annexes • Cadence de traite élevée • Un seul trayeur jusqu'à 28 postes ou 120 vaches • Temps de nettoyage de la plateforme rapide car il s'effectue dès l'entrée de la dernière vache et il est terminé dès que celle-ci sort • Sécurité du trayeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité et accessibilité des mamelles • Traite salissante • Absolue nécessité d'une barrière poussante • Hygiène de traite simplifiée • Coût nettement supérieur à un équivalent TPA

Au Gaec Bloquel, un tiers de temps de traite en moins grâce à une nouvelle installation

Pourquoi avoir changé la machine à traire ?

«Mon père est en retraite, ma mère compte prendre la sienne prochainement. Un problème de main-d'œuvre se serait donc très vite posé sur l'exploitation. Mes parents, ma femme conjointe collaboratrice, et moi, avons donc recherché des solutions pour passer ce cap difficile. Nous avons alors listé les tâches sur lesquelles nous perdions du temps. Il s'agissait de la traite, 1h 30 à 1h40 deux fois par jour, du paillage manuel, de l'alimentation des bœufs dans des auges métalliques, de la contention et de l'embarquement des animaux.

Notre ancienne machine à traire étant vieillissante (environ 30 ans), nous avons donc choisi de commencer par ce poste.»

Quel objectif vous êtes vous fixé ?

«Notre objectif était alors de moderniser l'équipement de traite en modifiant le moins possible la maçonnerie existante pour des questions de coûts et de délai de travaux. L'autre condition était de ne pas consacrer plus d'une heure à la traite.

Après avoir reçu plusieurs concessionnaires, nous avons opté pour une SDT épi 30° 2x4 postes avec décrochage automatique, identification des animaux et programmateur de lavage.»

L'investissement est-il à la hauteur de vos attentes ?

«La nouvelle installation nous a permis de gagner 1 heure de traite par jour. Ce gain permet à mon épouse d'avoir plus de temps le matin pour préparer les enfants et me permet de partir plus tôt quand il y a des travaux en plaine. Globalement, nous avons moins l'impression de courir et retrouvons peu à peu une vie de famille. Mais cette amélioration n'est qu'un début. La quantité et la pénibilité du travail quotidien lié à l'élevage est encore importante et très rapidement ma femme et moi serons seuls sur l'exploitation.»

Fiche 24

En Picardie où près de 80% des éleveurs sont aussi polyculteurs, les travaux des cultures entrent souvent en concurrence avec ceux de l'élevage, générant des pics d'activité. La réalisation des travaux des cultures en commun via l'entraide est une piste pour améliorer l'efficacité du travail de saison grâce à une optimisation de l'organisation des chantiers et la possibilité d'utiliser du matériel plus performant.

Une mutualisation de la main-d'œuvre et du matériel

Ce type d'organisation consiste à réaliser à plusieurs agriculteurs sous forme d'entraide un certain nombre de chantiers, notamment ceux liés aux cultures : travail du sol, semis, traitements, récoltes... Les matériels utilisés peuvent être possédés individuellement (avec des complémentarités de type de matériel entre exploitations : l'un possède une charrue, l'autre un semoir par exemple), ou mieux achetés en co-propriété ou CUMA de manière à bénéficier à moindre coût de matériel plus performant.

Ce mode de fonctionnement nécessite d'organiser les moyens humains et matériels de manière à optimiser la réalisation des chantiers au profit de tous les exploitants impliqués.

La réalisation de chantiers en commun peut s'appuyer sur une spécialisation des personnes vis-à-vis des tâches à réaliser selon les goûts et compétences de chacun.

Dans le cas de matériel acheté à plusieurs, les coûts d'achat et d'entretien sont répartis au prorata de l'utilisation du matériel par les co-proprétaires. Le temps passé par chaque exploitant au profit des autres peut être comptabilisé de manière à compenser financièrement des déséquilibres éventuels entre exploitants, notamment si les tailles d'exploitations s'avèrent très différentes. Pour calculer les compensations, on peut s'appuyer sur des barèmes d'entraide.

Travailler en entraide, c'est un état d'esprit !

Travailler en entraide, nécessite avant tout de cultiver un contexte relationnel favorable entre plusieurs agriculteurs d'un même secteur. Le travail en commun pourra prendre de plus en plus d'ampleur au fur et à mesure que le degré de confiance augmente.

Le travail en commun nécessite de partager des objectifs de travail relativement similaires entre exploitants. Il ne faut cependant pas être trop « maniaque » et donc accepter que les autres travaillent d'une manière un peu différente de soi. Savoir dire les choses lorsque ça ne va pas, tout en restant tolérant, sont des qualités humaines importantes pour maintenir de bonnes relations dans la durée. Le bon fonctionnement de ce mode d'organisation nécessite de cultiver un état d'esprit « coopératif » et une bonne communication entre toutes les personnes concernées.

Pour limiter les risques de conflit, il est nécessaire de se fixer collectivement un minimum de règles claires et acceptées par tous : qui réalise l'entretien régulier des matériels ? qui s'occupe de réparer ou de faire réparer les matériels ? qui paye quoi en cas de casse ou d'accident ? etc.

Un mode d'organisation souple et efficace pour optimiser le travail de saison

La réalisation de chantiers à plusieurs, et l'accès à du matériel performant (pas toujours accessible lorsqu'on travaille et investit seul) favorisent une bonne efficacité du travail de saison. Le temps consacré aux travaux des cultures est donc potentiellement réduit ce qui diminue la concurrence entre élevage et cultures. En outre, travailler à plusieurs avec une bonne entente est stimulant au niveau humain et favorise des échanges notamment sur le plan technique.

Par ailleurs, l'utilisation de matériel en commun permet une réduction des coûts de mécanisation dès lors que le raisonnement des investissements est réalisé de façon collective (éviter les doublons, favoriser les complémentarités).



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION



Au Gaec Leclercq, une organisation bien rodée depuis 30 ans

Le Gaec Leclercq réalise des chantiers en entraide avec 2 autres exploitations. Ces 3 exploitations laitières ont des dimensions proches, soit 100, 120 et 120 ha de SAU.

Quelles sont vos motivations pour travailler en commun ?

Yvette : «Avec une structure de taille moyenne, nous avons toujours cherché à investir en commun au niveau du matériel pour réduire les charges. Depuis plus de 30 ans, nous avons naturellement développé l'entraide avec 2 autres exploitants dont un beau-frère et un autre éleveur du village. Depuis, nos fils respectifs ont poursuivi et même amplifié ce mode de travail.»

Nicolas : «Le fait d'acheter du matériel et de travailler en commun nous permet de bénéficier de matériel performant que l'on peut changer plus souvent, tout en limitant les charges, et en gagnant en rapidité au niveau des interventions. Nous possédons en commun à trois, une charrue 7 socs, un semoir de 3 m, des outils de préparation du sol, un pulvérisateur de 24 m, une herse rotative, un rouleau, un tasse-avant de 3 m, un semoir à engrais de 24 m, une presse à BR et une bêtaillère.»

Quelle organisation mettez-vous en place pour réaliser les travaux ?

«Nous réalisons en commun les préparations de sols et la totalité des semis. A l'automne, pendant que les deux autres collègues se relaient pour labourer, je sème la totalité des blés et des escourgeons. Nous discutons des dates de semis selon les variétés et les secteurs. Compte tenu de l'éloignement de certaines parcelles (jusqu'à 15 km du village), nous essayons de grouper les interventions pour réduire les déplacements tout en répartissant équitablement les surfaces semées entre les 3 exploitations. Au printemps, nous réalisons en commun les préparations de sols, les labours et les semis pour betteraves, lin et maïs. Nous intervenons simultanément avec 3 matériels attelés à 3 tracteurs. Pour les traitements et l'épandage d'engrais, c'est généralement « chacun pour soi ». Le pulvérisateur reste toujours attelé au même tracteur pour ne pas perdre de temps à atteler et dételer. De même, lorsqu'on traite les betteraves, on traite toutes les betteraves d'un coup, puis on passe à une autre culture, de manière à ne pas multiplier les nettoyages du pulvé et à éviter les accidents. Pour la moisson, chacun travaille de son côté, par contre, l'un d'entre nous presse la paille pour tous. Enfin, nous réalisons le plus souvent le curage et surtout l'épandage du fumier en commun : on utilise alors simultanément 2 épandeurs et un chargeur. Pour s'organiser, nous discutons au téléphone mais la proximité de nos exploitations facilite le dialogue.»

Pour le choix du matériel, nous faisons réaliser des devis, comparons les différents matériels, demandons des démonstrations aux vendeurs, sollicitons l'avis d'autres agriculteurs. En général, la décision mûrit longtemps.

Pour l'achat et l'entretien du matériel, les factures sont divisées par 3 car nos exploitations sont dans une même fourchette de dimension. S'il y avait de plus grandes différences, il faudrait moduler les coûts. On fait nous même les petites réparations et l'entretien (remplacement de pièces d'usure...). En cas d'erreurs de manipulation, c'est l'assurance de celui qui a fait l'erreur qui paye. Pour le stockage du matériel, chacun en prend une partie. Pour l'entretien, c'est celui qui utilise le matériel qui fait l'entretien courant.»

Quel bénéfice tirez-vous de cette technique ?

«Notre comptable a un avis très positif sur notre mode de fonctionnement qu'il juge économe. En matière de travail, les chantiers sont plus rapides. Par exemple, pour planter du blé, il n'y a pas de perte de temps au niveau des allers-retours avec le matériel. Dernièrement, nous avons réalisé chez moi le curage du fumier en 4 h alors qu'il m'aurait fallu 2 jours pour curer seul. Travailler en entraide est une sécurité en cas de coup dur. Récemment, l'un des collègues s'est fait opéré du genou : pendant ce temps, nous avons fait son fumier. Enfin, travailler à plusieurs, c'est plus motivant, on est trois jeunes, on a le même esprit de travail ... Lorsqu'on se rencontre, on échange sur les choix techniques en matière de traitements, etc.»

Globalement, je ne vois pas d'inconvénient. Il y a parfois quelques tensions mais il suffit de laisser passer l'orage.»

Quelles sont les clés de la réussite ?

«Pour que ça marche, il faut de la confiance entre exploitants et du dialogue. L'important est de bien s'entendre, il ne faut pas que l'un cherche à profiter des autres, c'est un état d'esprit, si l'un a besoin d'un coup de main, il ne faut pas hésiter à le donner, sans trop compter.»

L'EXPLOITATION :

- ▶ Gaec Leclercq à Woignarue (80)
- ▶ 2 associés, Nicolas (fils) et Yvette (mère), appoint bénévole du père (2,5 UTA)
- 100 ha SAU, 46,5 ha de SFP, 40% maïs+ bett. Four./SFP
- ▶ 45 VL à 8200 l, 370 000 l de lait
- ▶ 20 VA de race charolaise
- ▶ Vêlages groupés :
- Aire paillée + couloir raclé, Distribution mécanisée des fourrages
- ▶ 39% d'eBE/produit (campagne 2007)

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Philippe SELLIER CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 80

Mathieu DAULLÉ CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 33

Denis CAPRONNIER CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 08

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Emmanuel BÉGUIN
(Institut de l'Élevage)



Déléguer les travaux des cultures

Fiche 25

Dans les exploitations d'élevage, la délégation des travaux des cultures est un moyen pour se dégager du temps, et surtout pour réduire les pointes de travail. Ceci permet alors de se consacrer pleinement au suivi du troupeau, et aussi de limiter les investissements en matériel.

Faire face à des surcharges de travail saisonniers

Le travail autour des productions végétales se caractérise par le côté saisonnier et par la grande dépendance vis-à-vis du climat. Il existe notamment des périodes sensibles : les pointes de travail du printemps, la moisson et les travaux d'automne. Faire réaliser le maximum de travaux de la plaine par un prestataire extérieur permet d'effacer les pointes de travail. La réduction du temps de travail est donc le premier intérêt de cette pratique, mais l'intérêt va bien au delà. En effet, la suppression des pointes de travail au printemps et à l'automne, dégage du temps pour le suivi du troupeau à des moments où il y en a fortement besoin : vêlages, tarissement, élevage des veaux, suivi de la reproduction...

Déléguer fait gagner au moins 3 à 4 heures par hectare...

Pour cultiver, du semis à la récolte, 1 ha de céréales, de maïs, de betteraves, de lin, il faut en moyenne entre 7 et 8 h. Ce temps peut être sensiblement augmenté dans le cas d'un parcellaire très morcelé pour atteindre, voire dépasser, 10 h. Généralement, l'agriculteur réalise lui-même les trois quarts des travaux pour le travail du sol, les semis, la fertilisation et les traitements. Le reste est souvent effectué par l'entreprise et en CUMA. Il s'agit essentiellement de la récolte avec le concours plus ou moins important de l'entraide.

Le recours à des tiers pour le travail du sol, les semis et les épandages de fumiers et lisiers permet de gagner 3 à 4 heures par hectare. Pour une exploitation de 100 ha produisant 360 000 litres de lait avec 48 vaches et 65 ha de cultures de vente, cela peut représenter entre 230 et 310 heures par an. Le recours à du matériel performant est l'assurance d'un travail fait à l'heure et en bonnes conditions.

... et réduit les dépenses de mécanisation

Faire faire son travail en plaine représente un coût supplémentaire. Celui-ci sera compensé par la baisse des frais de mécanisation (carburants, lubrifiants, entretien) à condition d'adapter le parc matériel aux stricts besoins restants. En outre, pour faire face aux pointes de travail, la tentation est grande de s'équiper en conséquence. Ceci se traduit par des niveaux d'endettement qui peuvent être difficiles à supporter et mettre en péril la santé économique de l'exploitation.

Même si le travail est délégué, l'exploitant reste maître de ses cultures.

Cette solution sera d'autant plus facile à mettre en œuvre si l'éleveur n'est pas trop attaché à l'atelier cultures et au parc matériel. Choisir de déléguer ne revient pas à se désintéresser de la conduite des cultures. L'agriculteur reste maître d'œuvre et décide des itinéraires techniques à mettre en place.



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





L'EXPLOITATION :

- ▶ Exploitation individuelle à Béthencourt-sur-Mer (80)
- ▶ Main-d'œuvre : 1 couple et un apprentis
- ▶ SAU 97 ha, prairies 24 ha, maïs 45 ha, blé 28 ha
- ▶ 560 000 l de lait, 75 vaches

Chez Colette et Jean-Marc Fournier, déléguer les travaux des cultures, une stratégie bien assumée

Pourquoi avez-vous choisi cette stratégie ?

«Au moment du départ en retraite de mon père en 1995, la question de la charge de travail s'est posée. Nous avons choisi de nous consacrer à fond à l'élevage laitier et donc de faire faire la quasi totalité du travail de plaine. Les labours, les préparations du sol, les semis, les récoltes (moisson, ensilage de maïs, y compris le transport du champ au silo), le pressage de paille, le transport et l'épandage des fumiers ainsi que la taille de 1500 m de haies sont réalisées par une entreprise de travaux agricoles. Il ne me reste plus que les traitements phytosanitaires et les apports d'engrais azotés.»

Y'a-t-il des points particuliers à respecter ?

«J'insisterais d'abord sur les bonnes relations qu'il faut instaurer et entretenir avec l'entrepreneur de travaux agricoles. Dans mon cas, il n'y a pas de contrat spécifique, et c'est avant tout la confiance entre les partenaires qui prime. Déléguer les travaux des champs à l'extérieur ne signifie pas se désintéresser des cultures. Bien au contraire, je demeure très attaché au suivi des cultures : choix des variétés, date de semis, raisonnement de la fertilisation, choix des traitements phytosanitaires.»

Quels sont les intérêts que vous y voyez ?

«La délégation des travaux des champs a permis de limiter le parc matériel. L'intérêt économique dépend pour une grande part de la réduction des investissements en matériel. Finalement, ce que je paye à l'entreprise qui fait les travaux, je ne le paye pas en remboursement d'emprunt pour du matériel, et le temps gagné permet de se consacrer pleinement à l'élevage mais aussi à la formation, l'information et la prise de responsabilités extérieures. Enfin, nous apprécions qu'il y ait moins de travail pendant les week-ends et que les travaux de nuit soient moins fréquents.»

Y'a-t-il des freins à cette façon de faire ?

«Déléguer nos travaux se traduit par le fait qu'il n'y a plus, ou presque plus, de matériel sur l'exploitation. Psychologiquement, cela peut être difficile à vivre vis-à-vis du regard des autres. J'estime même que cela peut être une forme de marginalisation mais cela ne m'affecte pas particulièrement. Toutefois, la bonne ambiance conviviale des chantiers en entraide avec d'autres agriculteurs pourrait manquer un peu à certains ! Par ailleurs, je regrette le peu de références existantes sur ce type d'organisation du travail pour pouvoir se comparer à d'autres.»

GAIN ÉCONOMIQUE DE LA DÉLÉGATION DU CHANTIER.

Une étude réalisée par CER France Somme chez Jean-Marc FOURNIER fait état d'un gain de 14 700 €/an ou 152 € par hectare. Si le matériel nécessaire à l'ensemble de l'exploitation était détenu en propre, le coût annuel estimé serait de 53 200 € (carburant, lubrifiant, entretien, travaux par tiers, amortissement) auquel il faut ajouter un besoin de 1 500 heures de main-d'œuvre environ. Après la délégation des travaux de plaine, on constate un coût moyen annuel de 48 900 € avec 700 heures de main-d'œuvre correspondant principalement à la distribution des fourrages. Le gain est donc de 14 700 € au total en prenant en compte la main-d'œuvre économisée.

**DES CONTACTS POUR
ALLER PLUS LOIN...**

Philippe SELLIER CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 80

Mathieu DAULLÉ CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 33

Denis CAPRONNIER CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 08

RÉDACTEURS DE LA FICHE :
Rémy HANNEQUIN (CA 80)

Fiche 26

Les services de remplacement ont pour vocation de remplacer les agriculteurs et agricultrices pour effectuer leurs travaux et aussi leur permettre de se libérer pour assister à des événements familiaux (mariages, baptêmes...), prendre des vacances, bénéficier de congés maternité ou paternité, suivre une formation ou exercer sereinement un mandat professionnel.

Les services de remplacement ont bien sûr également toute leur utilité pour palier les moments difficiles en assurant la continuité des travaux (maladie, accident, décès).

Un service « clé en main »

La finalité du service de remplacement est de vous simplifier au maximum les démarches, à savoir :

- Pas d'agent à recruter : Le Service le trouve pour vous !
- Pas de déclarations à faire : Le Service les fait pour vous !
- Pas de contrat de travail à faire : Le Service l'établit pour vous !
- Pas de bulletin de paye à établir : Le Service paye directement les agents tous les mois !

Vous devez juste :

- Adhérer,
- Appeler le service de remplacement de votre zone,
- Définir vos besoins,
- Signer le contrat,
- Prendre contact avec l'agent de remplacement,
- Noter les heures effectuées,
- Acquitter la facture.

Un service simple comme un coup de fil !

Bien préparer la mission : la clé de la réussite !

D'ors et déjà, un éleveur laitier sur cinq en Picardie utilise ce service, en moyenne 10 jours par an. Les agents de remplacement qui interviennent sont qualifiés dans l'élevage. Avant chaque mission, il est important de faire connaître son élevage par une visite préparatoire afin de passer les consignes.

N'oublions pas que même si le service de remplacement vous allège de toute la gestion administrative, l'éleveur reste responsable de l'agent sur son exploitation.

Un coût partiellement réduit grâce à divers dispositifs d'aide

Le coût moyen d'une journée de 8 heures de travail est de l'ordre de 150 € toutes charges comprises. Il existe différentes aides de l'Etat (crédit d'impôt), des Conseils généraux, du CASDAR, de la Chambre d'agriculture, de la MSA, ... qui peuvent vous permettre de réduire ce coût. Par exemple, sur 2008, le crédit d'impôt s'élevait à 50% du coût jusqu'à 14 jours par an et par exploitation. Il existe aussi une prise en charge quasi intégrale des congés maternité (112 jours) et paternité (111 jours). **N'hésitez pas à vous renseigner !**



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





L'EXPLOITATION :

- > Mr Pascal Foucault,
Canton de Songeons (60)
- > Exploitation individuel
1 chef + 1 apprentis (1,5 UTA)
- > 107 ha SAU, 30 ha d'herbe
42 VL
- > Salle de traite TPA 2x6
double équipement

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Françoise CACAN,
Servane DUPUY
Service de remplacement
de l'Oise - GESRO
Téléphone : 03 44 11 45 06

Isabelle DAUTEUIL
Service de remplacement
de l'Aisne - CODEPAR
Téléphone : 03 23 22 50 36

Eugénie VASSEUR,
Alexandre AVET
Service de remplacement
de la Somme - ADRAS 80
Téléphone : 03 22 33 69 41

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Pascal SAVARY
(Chambre d'agriculture 60)

Chez Pascal Foucault, du temps libre (vacances, week-ends...) possible grâce au service de remplacement

Comment avez-vous connu le Service de remplacement ?

Dans quelles circonstances ?

«J'ai pris contact avec le Service de remplacement, quand deux ans après mon installation, je me suis fait plusieurs fractures au bras en accident du travail. J'ai eu 3 mois d'arrêt d'activité, impossibilité d'assurer la traite, immobilisé sur un lit d'hôpital.

C'est un ami agriculteur qui m'en avait parlé, le Service de remplacement et mon épouse ont dû gérer la situation.»

Comment cela se passe-t-il pratiquement ?

«Le Service a mis un agent sur l'exploitation afin d'assurer les traites, l'alimentation des veaux et des vaches laitières et ce durant ma période de convalescence.

C'est ainsi que depuis 8 ans, je travaille régulièrement avec le Service de remplacement, pas seulement en cas d'accident (et heureusement) mais pour pouvoir assurer des traites et me libérer du temps, prendre du repos.»

Que vous apporte le Service de remplacement ?

«Avant de faire la mise aux normes de mon élevage laitier, il a fallu visiter beaucoup d'installations et donc s'absenter de l'exploitation.

Un agent du Service a donc assuré le travail, ce qui m'a permis de bien établir mon dossier (la mise aux normes a été pour moi une étape très importante).

Avec le crédit d'impôt, j'hésite beaucoup moins à prendre quelques jours de vacances et dans ce cas, je prends un agent en forfait journée de manière à palier complètement à mon absence. En 2008 par exemple, j'ai fait appel au service de remplacement pour 35 traites du week-end, 28 traites en semaine et 2 jours de 8 heures en crédit d'impôts pour les motifs de repos-congés et mandat développement. Le service de remplacement est aujourd'hui entré pleinement comme facteur dans la gestion de mon exploitation agricole.»

Quels sont les avantages et les inconvénients d'un tel Service ?

«Même si parfois on a pas toujours la personne souhaitée (car déjà en mission), cela nous oblige à prévoir et à devancer notre demande.»

Comment voyez-vous l'avenir des Services de remplacement ?

«Le service, je le vois se développer, entrer dans les exploitations dans lesquelles il n'était pas présent. Les besoins sont très nombreux (vacances, repos, complément de main-d'œuvre, coups durs...). Tout ceci avec des agents bien formés, dynamiques, garantissant une bonne image du service.»



Fiche 27



S'associer pour désiler avec une automotrice et un chauffeur

S'associer pour désiler grâce à une automotrice avec un chauffeur est une solution permettant d'automatiser la distribution des fourrages au troupeau tout en se libérant de la tâche quotidienne.

Une organisation rigoureuse

- Les exploitations doivent être proches pour limiter le temps de déplacements de l'automotrice.
- Les accès dans les exploitations doivent être stabilisés et propres. Les différents ingrédients de la ration doivent être facilement accessibles pour optimiser le temps de chargement.
- Pour maintenir une régularité dans les horaires de distribution, il est nécessaire que ce soit le même chauffeur qui réalise l'ensemble de la tournée. Toutefois au minimum deux personnes doivent être en mesure d'assurer la conduite de la machine, sinon en cas d'absence du chauffeur, la distribution n'est plus assurée.
- La multitude des chauffeurs, des sites, des rations demande une bonne communication au sein du groupe pour assurer l'entente et le déroulement de la tournée.

Gain de temps et intérêt zootechnique

- La solution « CUMA de désilage » permet d'économiser de 30 minutes à 1 heure de travail d'astreinte par exploitation et par jour. Ainsi en moyenne 20 à 25% du temps d'astreinte peut être délégué par l'embauche d'un salarié.
- L'acquisition en CUMA réduit les charges de mécanisation et permet de disposer d'un matériel de distribution performant.
- Un meilleur suivi des rations est possible avec la précision des pesées et des quantités distribuées. La ration et le mélange sont homogènes, le gain de productivité est envisageable.

Une incidence économique dépendante du nombre de vaches à alimenter

En élevage laitier, le volume global à réunir est approximativement de 2 millions de litres de lait. Au sein des groupes existants, le coût de distribution se situe entre 15 et 20 €/1000 L

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





L'EXPLOITATION :

- ▶ Cuma du Noirien à Esquehéries (02) 30 adhérents.
- ▶ 3 exploitations adhérentes à la désileuse automotrice
- ▶ 250 vaches et 80 génisses alimentées
- ▶ 15 km de trajet quotidien
3A00 à 3A30 en hiver,
1A30 en été

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Philippe SELLIER CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 81

Mathieu DAULLÉ CA 02
Téléphone : 03 23 22 51 43

Denis CAPRONNIER CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 08

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Sébastien JULIAC
(Chambre d'agriculture 02)

A la Cuma du Noirien, l'association de 3 adhérents autour d'une désileuse automotrice fonctionne sans souci depuis 10 ans

A quelle occasion avez-vous envisagé cette organisation ?

«C'est après qu'un des adhérents ait lu un article dans une revue agricole que la question a été évoquée en réunion de Cuma. La réflexion a été approfondie et nous sommes allés visiter, en Bretagne, des élevages qui avaient mis en place cette organisation. A notre retour, nous avons organisé une démonstration où une quinzaine d'agriculteurs sont venus. Tous n'étaient pas forcément au même stade de réflexion.»

Pour quelles raisons avoir adopté ce mode de distribution ?

«En 1998, après un an de discussions, nous avons été trois à nous positionner, chacun pour des raisons différentes :

- Le premier souhaitait acquérir une mélangeuse équipée d'un système de pesée, tout en recherchant une activité complémentaire à son élevage laitier.
- Le second se retrouvait face à une charge de travail importante et devait trouver une solution pour résoudre son besoin de main-d'œuvre.
- Le troisième souhaitait prendre un peu de distance vis-à-vis de son métier, en vue d'améliorer sa qualité de vie. »

Est-ce important d'avoir déjà travaillé ensemble auparavant ?

«Nous nous connaissions avant d'investir dans l'automotrice, mais ce n'est pas un critère primordial. Car au final, avec ce matériel, on se voit assez peu entre agriculteurs. Ce qui est important, c'est la communication avec le chauffeur. Pour nous, le départ en retraite du chauffeur, engendrera certainement une remise en cause de notre organisation.»

Quelles sont les clefs de la réussite ?

«Avoir une excellente organisation et une grande rigueur dans les horaires. Lorsque la Cuma dispose d'un salarié, c'est sans doute plus aisé.

A la création, et aujourd'hui encore, nous ne sommes pas assez nombreux pour embaucher une personne à temps plein. La distributrice ne fonctionne que trois heures et demi par jour au maximum, ce qui est loin d'assurer 35 heures de travail hebdomadaire. C'est donc l'agriculteur qui disposait de la plus petite référence, et qui envisageait de développer un atelier hors sol à cette époque là, qui a pris en charge la conduite de la machine. Depuis plus de dix ans, il assure avec une ponctualité exemplaire, malgré le travail sur son élevage, la tournée quotidienne.

Nous avons fait le choix d'une distribution 7 jours sur 7. Pour faire face à la contrainte des week-ends, des périodes de vacances, et en cas de coups durs, le salarié d'un des adhérents épaulé le chauffeur principal. C'est lui également qui assure l'entretien de la machine.»

Fiche 28

L'association est une piste intéressante pour répondre aux aspirations d'un nombre croissant d'éleveurs en matière d'organisation du travail, de temps libre et de qualité de vie. S'associer englobe plusieurs types de situations : le regroupement d'exploitations ou d'ateliers d'élevage, l'entrée d'un associé sur une exploitation en place, etc.

S'associer ? d'abord se poser les bonnes questions

Le fonctionnement dans la durée d'une association repose sur des objectifs clairs et partagés entre associés. Il est nécessaire de préciser dès le départ ce qu'on attend de l'association. Il faut donc commencer par analyser les besoins, la situation et les objectifs de chacun pour savoir si l'association est la solution la mieux adaptée.

- Qu'attend t-on de l'association : du temps libre ? un partage des responsabilités ? une sécurisation de l'entreprise ? une mutualisation de compétences ? la pérennisation de l'activité d'élevage ? des économies d'échelle ? ...
- Quels sont les objectifs personnels de chaque associé : avoir une meilleure qualité de vie ? travailler avec des animaux ? prendre des vacances ? se valoriser dans des responsabilités extra professionnelles... ?
- Quels sont les objectifs professionnels de chacun : être performant techniquement ? avoir le maximum de revenu ? innover constamment ? travailler à plusieurs ? valoriser un patrimoine à transmettre ? maîtriser la charge de travail ?... Il faut ensuite s'interroger sur la convergence et la compatibilité entre les objectifs de chacun.

S'associer ne s'improvise pas !

S'associer est une décision qui engage pour de nombreuses années. Consacrer un an à la préparation du projet n'est pas superflu. Il faut faire appel à des compétences pour approfondir tous les aspects du projet : humains, réglementaires, juridiques et fiscaux, techniques et économiques... Il est souhaitable de rassembler à des périodes clés, les personnes mobilisées par le projet.

Les points à étudier :

- Evaluer l'aptitude des associés à mener un projet commun et à travailler ensemble,
- Se positionner vis-à-vis de la réglementation, notamment environnementale,
- Réaliser l'étude de projet technico-économique,
- Choisir le statut juridique adéquat puis les options pour le transfert du foncier, des bâtiments, cheptel, droits à produire,
- Réfléchir sur le choix des investissements (si nécessaires),
- Elaborer ensemble un règlement intérieur.

Aller visiter plusieurs associations est le meilleur moyen de percevoir concrètement comment ça fonctionne. Une étude approfondie aide à construire le projet, mais peut aussi conclure qu'il est préférable de renoncer à s'associer.

Avant tout un défi humain !

Une fois l'association en place, l'enjeu est de la faire fonctionner dans la durée. La période de réflexion puis de démarrage de l'association génère souvent une euphorie qui peut gommer les difficultés relationnelles. Mettre en place dès le départ une organisation qui favorise une bonne dynamique et entente entre associés est primordiale. Cette organisation intègre la communication entre associés, les modes de prise des décisions et la répartition des tâches. Elle doit être régulièrement adaptée pour prendre en compte les évolutions des objectifs des associés. La réalisation d'un bilan relationnel annuel ou à des périodes clés de l'évolution de l'exploitation est souhaitable.

Une association réussie permet d'avoir plus de temps libre : week-ends, congés, ... Ce mode d'organisation permet aussi un partage des responsabilités, une spécialisation des compétences et une sécurisation de l'entreprise en cas de coup dur. Travailler en association ne fait pas systématiquement gagner du temps mais le regroupement de plusieurs troupeaux sur un même site permet généralement de bénéficier d'économies d'échelles sur le temps d'astreinte (traite, alimentation, paillage, surveillance...).



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Au Gaec Huyart et Luyx, une association hors cadre familial réussie

A quelle occasion avez-vous décidé de vous associer ? Comment avez-vous mené la réflexion ?

Bertrand : «J'étais agriculteur sur une exploitation de cultures et inexploré en élevage. L'opportunité de m'associer avec Laurent, que je ne connaissais pas, s'est alors présentée. Mon épouse, cousine de Laurent, pensait qu'a priori nos caractères étaient compatibles. Après analyse des données économiques de l'exploitation avec mon comptable, ma réflexion m'a conduit à m'engager dans ce projet en intégrant la perspective d'une restructuration complète de l'outil de travail et des méthodes, dans le contexte futur de la mise aux normes qui se profilait. Le projet paraissait porteur et motivant.»

Laurent : «La question de l'avenir du lait sur l'exploitation s'est posée avec les 2 salariés proches de la retraite, la mise aux normes à faire, et les bâtiments d'élevage totalement obsolètes. L'arrivée de Bertrand était une bonne solution pour garder les VL. Lors du montage du projet, nous avons pu constater que nous partagions les mêmes objectifs : on cherche à faire tourner l'exploitation au mieux, à avoir de bons rendements, à faire du lait/VL. Le potentiel agro-nomique et zootechnique est présent, à nous de l'exprimer !»

Quelle organisation avez-vous mis en place ?

Bertrand : « Je m'occupe plus particulièrement de l'administratif. La charge de travail générée par l'atelier laitier, de loin la plus importante, suppose une organisation type bien établie, respectée et équitable. Chaque associé assure seul une semaine de traite du matin, du samedi au vendredi. L'associé terminant cette semaine matin dispose alors de son week-end complet (samedi+dimanche). La traite du soir en semaine est assurée en binôme (hiver et période calme) ou par un seul associé (période de travaux des champs). L'associé n'assurant pas la traite du matin arrive un peu plus tard (7h) et s'occupe alors des veaux, du paillage et de l'alimentation.

Laurent : «Je suis plus en charge des cultures (traitements, moisson) et de l'entretien du matériel. Nous sommes polyvalent sur l'ensemble des tâches mais chacun a ses points forts. Pour la conduite du troupeau, toutes les décisions sont prises en commun. Nous avons des échanges rapides le matin, et la traite du soir, souvent faite à 2, nous permet des discussions plus approfondies. Si un sujet important fait débat, nous planifions une discussion cadrée au bureau (1 à 2 fois/an). Nos interlocuteurs privilégiés (conseiller végétal, comptable, vétérinaire...) sont toujours les mêmes depuis plusieurs années. Nos relations, bâties sur la confiance et le respect des compétences de chacun, sont pour nous un gage évident d'efficacité et un gain de temps.»

Avez-vous rencontré des difficultés ? Quels sont les clés de la réussite ?

Bertrand : «L'association s'est bien passée. Chacun a appris à connaître l'autre et à respecter ses compétences et ses préférences. Notre conception du travail est identique et les décisions à court terme (ournée) ou moyen terme (semaine) sont très rapides à prendre (quelques minutes). L'association suppose à mon sens une certaine maturité et surtout un cadrage financier initial parfait afin que chacun trouve en toutes circonstances la juste rémunération de ses efforts et de son implication.»

Laurent : «Je connaissais les aspects techniques et les contraintes d'un atelier laitier. Sur une exploitation comme la nôtre, il est indispensable que les 2 associés s'intéressent et s'impliquent sur l'élevage sinon ça ne peut pas marcher.»

Bertrand : «L'important, ce sont les vaches, l'astreinte est là et chacun doit s'y mettre totalement. Ensuite, il est évident qu'il vaut mieux avoir des caractères complémentaires, accepter d'avoir tort et avoir une même conception du métier.»

Laurent : «Nos épouses travaillent à l'extérieur, et n'interviennent jamais dans la marche de l'exploitation. Idem pour les personnes de l'environnement immédiat (parents, amis). Chaque associé possède à titre privé sa maison avec son corps de ferme. Le bâtiment d'élevage dans lequel se trouve le bureau et le siège social du Gaec est situé sur un lieu neutre, pleine propriété du Gaec. La vie privée de chacun doit être respectée au maximum.»

Quel bénéfice tirez-vous de l'association ?

Bertrand : «Après 15 ans, notre association fonctionne bien, les challenges du départ ont été atteints. Le mien, personnel de rebondir dans un nouveau métier, une nouvelle compétence : éleveur laitier. Celui de la société de mener à bien sa restructuration en conservant ses atouts. De mon point de vue, ce n'était pas possible en étant seul.»

Laurent : «Être en association nous a permis de continuer et développer l'activité laitière. Nous disposons normalement de 2 jours complets tous les quinze jours. Le seul petit problème reste celui des congés. Nous arrivons en phase terminale d'amortissement de notre projet initial. L'un des nouveaux challenges sera de réfléchir à l'évolution de l'exploitation en n'oubliant pas ce paramètre.»

L'EXPLOITATION :

- ▶ Gaec Huyart et Luyx à Elastres (02)
 - ▶ 2 associés, Bertrand et Laurent, 2 UTA
 - ▶ 200 ha SAU, 65 ha de SFP, 50 ha de STH, 23 % maïs + betteraves four./SFP
 - ▶ 58 VL à 9975 l, 578 550 l de lait produit
 - ▶ Vêlages groupés (été-automne)
 - ▶ Bâtiment neuf construit en 2001 (choix de délocalisation suite à la mise aux normes)
- Aire paillée + couloir raclé, paillage et distribution de fourrages mécanisés

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Nicolas CORREUR CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien DAGUENET CER 80
Téléphone : 03 22 20 26 00

Nicolas LION CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14

Alice BOMBART CER 277
Téléphone : 03 23 28 66 66

Christelle RÉCOPÉ CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

Marc LEFEVRE AS AGC 60
Téléphone : 03 44 77 55 11

Christian GUIBIER ELC3
Téléphone : 03 23 23 43 56

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Emmanuel BÉGUIN
(Institut de l'Élevage)

Bertrand LUYCX
Laurent HUYART
(Gaec HUYART et LUYCX)

Fiche 29

Si la comptabilité a longtemps été la motivation principale des agriculteurs pour s'équiper en informatique, les aides de la PAC, les exigences réglementaires de traçabilité animale et les contrats végétaux en sont désormais les principaux moteurs. Des enquêtes menées en 2003, ont montré qu'une majorité d'agriculteurs recopie 1 ou 2 fois les informations relatives aux productions végétales (ex. : agenda + cahier d'épandage + cahier de plaine). L'informatique est le seul moyen d'éviter des recopiations. Il permet l'enregistrement de données claires et lisibles, le classement d'un grand nombre de données dans un espace réduit, et enfin la visualisation et valorisation rapide de ces nombreuses données. C'est un outil d'information et de communication qui permet de gagner du temps.

Comment choisir son ordinateur ?

Le prix des ordinateurs a nettement baissé, et leurs capacités augmentent rapidement. Quelques conseils de base pour faire son choix :

- Portable ou PC de bureau ? Le portable est mobile et moins encombrant, mais il sera plus cher qu'un PC à capacités équivalentes.
- L'agriculteur a le plus souvent un usage bureautique classique : il n'utilise son ordinateur que pour faire du traitement de texte, gérer des tableaux de données, naviguer sur Internet, et faire tourner un logiciel professionnel. Inutile, donc, d'acheter un ordinateur haut de gamme.
- On sera par contre sensible à la présence d'un écran plat (gain de place dans le bureau), d'un graveur de CD ou DVD (pour archiver les données), et d'une imprimante.
- Une connexion (de préférence « haut débit ») sera intéressante, pour se connecter aux bases de données d'élevage mais aussi pour mettre à jour ses programmes et antivirus.
- Enfin, le service après vente sera également un élément de choix pour l'éleveur, de façon à éviter de rester longtemps sans ordinateur en cas de panne.

Intérêt des logiciels d'élevage, en lien avec les bases de données locales

Avec la mise en place de bases de données d'identification des bovins (mais aussi des ovins, et bientôt des porcins et volailles), d'un simple clic, un éleveur peut désormais avoir accès à l'ensemble des informations concernant ses animaux, avec l'âge, les parents, le sexe, mais aussi éventuellement les résultats du contrôle laitier, et les primes. Un éleveur privilégiera les logiciels qui sont en lien continu ou régulier avec la base de données régionale (AEI de Douai). Cela assure à la fois des mises à jour régulières de données, sans ressaisie des événements déclarés, et une sauvegarde sécurisée des données hors de l'exploitation.

Enfin, l'informatique permet aussi d'accéder à des logiciels de gestion parcellaire, utiles notamment pour gérer les épandages (prévisionnel, réalisé, bilans).

Sauvegarder ses données, pour éviter de tout perdre

Le risque de perdre tout ou partie de ses données informatiques est bien sûr ce qui effraie en premier lieu. Il est vrai que le risque est d'autant plus élevé quand on débute avec l'informatique, mais il peut être énormément réduit en appliquant quelques règles simples :

- D'abord, respecter une procédure régulière de sauvegarde de ses données. Il est conseillé de réaliser après chaque utilisation une sauvegarde de ses données sur un disque dur externe, et la gravure de son contenu tous les 3 à 6 mois, sur un CD ou un DVD.
- Il faut s'équiper d'un antivirus et le mettre à jour régulièrement.
- Il faut se méfier des mails suspects (dont on ne connaît pas l'expéditeur) et ne pas ouvrir leurs fichiers attachés.

Il ne faut pas oublier que l'efficacité informatique est atteinte (pour les débutants) après un investissement en temps et en énergie tout de même important, et qu'il est conseillé de faire appel à un appui extérieur (formation par exemple). Ensuite, l'ordinateur deviendra le compagnon de route quotidien de l'éleveur, qui lui permettra de gagner en temps, ainsi qu'en connaissance de son exploitation.



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Chez Martial Lonçhe, l'informatique a remplacé le papier

Pourquoi avez-vous décidé d'agir pour améliorer l'efficacité du travail administratif, et mis l'accent sur l'informatisation ?

«J'ai toujours aimé tout ce qui est électronique donc, dès que je me suis installé, je me suis posé la question de ce que je pouvais informatiser. Faire les papiers me paraissait rébarbatif, je n'aime pas trop ça. Du coup, je n'ai aucun papier, tout est rentré dans l'ordinateur.»

Comment vous y êtes-vous pris ?

«A mon installation en 1996, j'ai commencé par acheter un logiciel pour mesurer les parcelles, car on venait juste d'être remembrés. En même temps, ça faisait mes marges. En 2003, j'ai changé de logiciel car il fallait pouvoir faire les plans d'épandage. Aujourd'hui je me mets à l'autoguidage (système de précision en cultures). C'est intéressant pour tout ce qui est semis et traitements, pour éviter des doubles doses et faire des économies. Je gère aussi l'azote avec un GPS pour les colzas. Je vais dans ma parcelle et fait des relevés de biomasse à différents endroits, toujours les mêmes, en novembre et en février. Ainsi je balise ma parcelle, ce qui me permet de moduler mes apports d'azote sur colza selon les zones.

Pour l'élevage de moutons, j'utilise des boucles électroniques. C'est une puce dans l'oreille et j'ai un bâton qui permet de lire le numéro. La lecture se fait ensuite automatiquement sur PALM. Quand je fais toutes les identifications de naissance, c'est enregistré et envoyé à la coop. Je gagne aussi beaucoup de temps à la pesée des agneaux car il suffit de viser avec le bâton à moins d'un mètre et il est identifié. Pas besoin de lui immobiliser la tête, de gratter la boucle si elle est sale, etc. Ensuite, on branche l'appareil sur une imprimante, la feuille sort, on a tout, tout de suite. Mais sur ce point, c'est une période de test de l'appareil, avant une généralisation autour de 2010.»

Quels avantages en tirez-vous ?

«Globalement, ça permet vraiment de gagner du temps, de tout avoir sous la main quand on recherche des éléments. C'est un peu lourd de rentrer dedans la première année, mais une fois qu'on est en phase de routine, ça va vite. On évite de perdre du temps à saisir deux fois les mêmes informations, et quand il y a des contrôles ou les déclarations PAC, il suffit d'appuyer sur un bouton pour imprimer les informations nécessaires. Idem quand la coopérative nous demande des fiches parcellaires pour des contrats spécifiques. Grâce au logiciel, il suffit d'appuyer sur un bouton, pas besoin d'aller chercher la référence de ceci ou cela. Enfin, on peut se créer des références. En culture par exemples, si j'ai mis plus d'herbicides cette année, ça permet de bien comprendre pourquoi. Avec l'informatique, ça va tout seul, alors que manuellement, on ne peut le faire que si on a de toutes petites surfaces.»

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui voudrait s'informatiser ?

«Dans tous les cas, je conseille vraiment d'acheter des logiciels tous faits, car ils sont étudiés pour et assez intuitifs. Il me paraît plus facile de commencer par s'équiper pour l'atelier culture. Ensuite, si on est à l'aise, on peut passer au troupeau. Au niveau de l'ordinateur, j'ai choisi d'avoir un PC portable, comme ça je l'emmène avec moi dans le tracteur. Par contre, j'ai toujours mon PALM (petit ordinateur de poche) que j'utilise encore, surtout pour aller dans la bergerie. Le PALM fait tout, c'est l'élément de référence. Surtout, il ne faut pas hésiter à y aller, à tenter. Il faut commencer simple. Moi sur les logiciels, je n'utilise pas tout. On peut rentrer le matériel, le temps qu'on passe... tout ça je ne le fais pas. Enfin, ce qui est obligatoire, c'est de faire des sauvegardes régulières, et il n'y a pas de problèmes.»

DOCUMENT'TERRE est une démarche personnalisée d'appui à la gestion des informations, mise en place par les Chambres d'agriculture de Picardie avec l'appui d'Agro-Transfert.

Un diagnostic individuel des pratiques au bureau, et des formations en groupe sont proposés dans chaque Chambre d'agriculture.

L'EXPLOITATION :

- ▶ Martial Lonçhe à Volennes (60), 1 salarié à $\frac{3}{4}$ temps et lui-même.
- ▶ 302 ha, assolement : blé orga, pois protéagineux, colza, betteraves, 25 ha de SFP, 18 ha de pâtures, 7 ha de luzerne
- ▶ 500 brebis Jle de France,
- ▶ Bergerie de 1500 m² et stockage de la paille sur un site à l'extérieur du village
- ▶ Agnelages concentrés en aout /septembre

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Hervé HEMERYCK CA 80
Téléphone : 03 22 93 51 20

Benoit GRUGEON CA 02
Téléphone : 03 23 52 66 11

Anne-Claire QUENARDELLE
CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 10

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

X. LETHEVE,
M. GEDOUIN (Agro-Transfert,
Ressources et Territoires)

Fiche 30

Identification, sanitaire, alimentation, chartes ou filières qualité, épandages des effluents : les éleveurs ont beaucoup d'informations à gérer. De plus, ils ont souvent plusieurs lieux de gestion des informations : laiterie, pharmacie, local phyto ou bureau... Il est donc conseillé à l'agriculteur de s'organiser afin d'optimiser le temps passé au bureau. La gestion des informations concerne tous les éleveurs, et la plupart du temps des marges de progrès importantes existent.

Avoir un bureau confortable et accueillant

Comment avoir envie de se mettre à trier son courrier ou à enregistrer son plan d'épandage quand on se situe dans une pièce obscure, froide, mal isolée, ou encore en désordre ? Quand il n'y a pas d'endroit dédié et que l'on doit passer du temps à chercher les documents dont on a besoin, dispersés dans la maison ? La gestion administrative demande du temps et il sera plus facile de s'y mettre si l'on dispose d'un lieu dédié, avec des meubles choisis, le tout disposé en un espace accueillant. Pour l'organiser, mieux vaut prendre en compte les règles suivantes :

- Le bureau doit être suffisamment spacieux, avec des meubles bien disposés pour pouvoir circuler librement (pièce de 12 à 15m², avec 8m² supplémentaires par associés).
- Le bureau doit :
 - Comporter une chaise confortable, à roulettes, avec un dossier pour le dos,
 - Etre bien chauffé en hiver, mais pas trop en été,
 - Etre bien éclairé : sans ombre portée ou reflets sur les écrans,
 - Contenir toute la bureautique à portée de la main (téléphone, informatique, calendrier, ...).

Le bureau doit également permettre l'accueil de personnes extérieures, voire la tenue de petites réunions.

Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place

Rien de plus agréable que d'ouvrir son armoire et d'y retrouver immédiatement le document recherché sans avoir à soulever des piles de dossiers. Mieux vaut adopter un classement vertical (classeurs debout, dossiers suspendus), placer à portée de main les dossiers les plus utilisés, et éliminer le plus possible ce qui ne sert pas. Enfin, il est conseillé de définir explicitement les lieux de rangement de chaque type de document et d'afficher ce plan de classement pour permettre aux collaborateurs d'accéder facilement aux documents qu'ils recherchent.

Se donner rendez-vous pour gérer régulièrement l'administratif

Le risque qui guette l'éleveur qui ne veille pas à une gestion régulière de ses informations, c'est d'être débordé, d'oublier, ou de stresser parce qu'il croit qu'il oublie quelque chose. La meilleure façon de regagner en sérénité est de se donner des temps dédiés à la gestion des informations :

- Chaque jour pour : trier le courrier, lire les e-mails, regarder l'agenda, enregistrer les événements de la journée (naissances, traitements sanitaires des animaux et phytosanitaires, etc.). Concernant le courrier, il est conseillé de définir une procédure de tri (privé, factures à régler, invitations, etc.), de façon à éviter de mettre tout le courrier en un tas qui sera repris de nombreuses fois.
- Chaque semaine, pour répondre au courrier, recopier les informations enregistrées pendant la semaine (cahier de plaine, cahier d'épandage, etc.), ranger le bureau.
- Chaque année, en hiver, pour jeter ou archiver les documents qui ne serviront plus, et pour faire le point sur l'organisation du bureau et éventuellement l'améliorer.

Les gains d'un travail de bureau bien organisé

- Améliorer la sécurité de son exploitation et sa sérénité, en évitant des oublis, retards, erreurs ou pertes d'informations. Diminuer le stress en cas de contrôle. En cas d'absence, un bureau bien organisé facilite le remplacement.
- Gagner de l'argent ou, tout au moins, ne pas en perdre : remplir soigneusement sa déclaration PAC. S'assurer que les dossiers en cours sont bien suivis, c'est s'assurer d'être payé complètement et à temps.
- Gagner en efficacité et en sérénité dans son bureau : l'explicitation des procédures de tri et de classement des documents, le fait de disposer d'une pièce agréable et bien organisée, jouent sur la motivation à être et à travailler dans son bureau.

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



Chez Alexandre Cresp, un bureau aménagé pour gagner en temps et en efficacité

Pourquoi avoir agi sur le rangement du bureau ?

«Je suis arrivé dans le bureau au moment de l'installation en 2002, quand mon père m'a cédé la ferme. L'organisation du bureau était faite selon ses habitudes, qui ne correspondent pas forcément aux miennes. Quand vous reprenez un bureau, vous ne savez pas ce qui est important ou pas, ce que vous allez utiliser, avec quelle fréquence... Je devais me réapproprier le bureau.»

Comment vous y êtes-vous pris ?

«Je ne savais pas par où commencer. Je n'aime pas travailler dans une pièce en désordre, mais il faut trouver une méthode de rangement qui convienne. Un jour, en 2005, j'ai vu qu'il y avait une formation sur le rangement du bureau. J'en avais entendu parler grâce à la brochure de la Chambre qui présente les formations proposées aux agriculteurs. J'ai voulu aller voir les conseils que je pouvais en tirer.»

Qu'avez-vous retenu de plus important ?

«En tout premier lieu, il faut avoir le maximum de documents importants à portée de main quand on est à son poste de travail. Si ce n'est pas le cas, le risque est que vous laissiez trainer le document sur le bureau, qu'il ne soit pas rangé, ou encore que vous deviez vous lever pour aller chercher les informations qui vous manquent. C'est une perte de temps et c'est démotivant. On a en général peu de temps dans la journée à consacrer au bureau, donc, quand on y travaille, il faut que ce soit efficace. Puis, il faut penser aux documents que l'on n'utilise pas fréquemment, mais qui sont importants, et qui doivent être présents dans le bureau. Cela fait maintenant 6 ans que je suis installé, et je sais aujourd'hui quels documents j'utilise, et ceux que je n'ai jamais sortis : il y a de grandes chances qu'ils ne servent plus.

La deuxième chose que je retiendrais, c'est d'essayer au mieux de ne jamais abandonner un dossier sans le ranger. Personnellement, pour mieux y arriver, j'anticipe en me fixant des horaires. Par exemple, en voulant être parti à 8h moins dix de mon bureau, je commence à ranger à 8h moins le quart. Ce sont des habitudes à prendre. Dans une exploitation, on sait quand on quitte son bureau, mais les aléas font qu'on n'est jamais sûr du moment où on pourra s'y re-consacrer. Il est possible qu'on y revienne plusieurs jours après, alors que le courrier s'est accumulé sur les dossiers ouverts ...

Enfin, un troisième point, qui prend de plus en plus d'importance, est d'avoir son ordinateur à portée de main. C'est d'autant plus indispensable quand on a des animaux.»

Aujourd'hui, comment êtes-vous organisé dans votre bureau ?

«Aujourd'hui, il y a deux postes de travail dans le bureau : un pour moi et un pour mon épouse. Nous avons choisi de réorganiser cette pièce il y a peu de temps, car nous n'avions qu'un seul poste informatique. Or il arrivait souvent que nous voulions travailler au même moment sur l'ordinateur, nous perdions du temps à déplacer les dossiers, à en ouvrir de nouveaux... Nous avons donc décidé de racheter un ordinateur pour disposer d'un poste chacun. J'ai aussi ajouté un meuble juste à côté de mon bureau, pour avoir un espace de rangement à proximité. Je peux atteindre mes documents de ma chaise à roulette, assis à mon poste de travail. J'ai sous la main les dossiers concernant la paie des salariés, les contrats et les ventes de blé, la gestion des lots d'animaux, les passeports des bovins, les relevés de livraisons de pommes de terre, de betteraves, etc., tout ce qui me sert souvent.»

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui voudrait s'attaquer à l'aménagement de son bureau ?

«Il faut vivre dans un bureau avant de l'aménager, ne serait-ce que pour voir comment on l'organise, quelle est sa luminosité, comment vous vous installez quand vous recevez des gens, quels sont les documents que vous utilisez souvent, etc. Avant tout, je crois qu'il ne faut pas se précipiter.»

Un diagnostic individuel des pratiques au bureau, et des formations en groupe sont proposés dans chaque Chambre d'agriculture départementale : c'est la démarche DocumentTerre créée avec l'appui d'Agro-Transfert.

L'EXPLOITATION :

- ▶ SCEA de Romontoisain
- ▶ 1 chef d'exploitation, Alexandre Cresp, et 3 salariés
- ▶ 350 ha SAU, 300 ha de cultures : 170 ha de blé, 55 ha de betteraves, 30 ha de pommes de terre, 12 ha de lin, 25 ha de colza, maïs ou pois selon les années, 50 ha de pâtures
- ▶ Elevage : 110 vaches allaitantes (Salers) mises à la saillie ; engraissement des veaux mâles en taurillon + génisses vendues à 32 mois et renouvellement.

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Hervé HEMERYCK CA 80
Téléphone : 03 22 93 51 20

Benoît GRUGEON CA 02
Téléphone : 03 23 52 66 11

Anne-Claire QUENARDELLE
CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 10

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Xavier LETHEVE,
Maëlle GEDOUIN
(Agro-Transfert, Ressources
et Territoires)